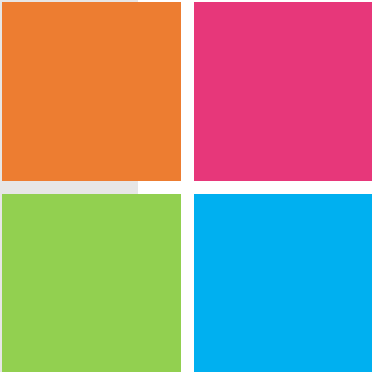


Dispositif d'Accompagnement Médico-Social et
Professionnel vers et dans l'Emploi OrdinaireESRP L'ENGLENNAZ
52 avenue de la Sardagne
74300 CLUSESDirecteur : Cédric BARDEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SOMMAIRE

I. Activité usagers	5
❖ Candidatures	5
❖ Répartition des volumes de stagiaires entrés et suivis en 2019 et 2020.....	5
❖ Occupation par secteur	6
❖ Hébergement	7
II. Typologie des usagers.....	7
❖ Origine géographique	7
❖ Age	8
❖ Répartition homme / femme.....	8
❖ Pathologies principales.....	9
❖ Pathologies secondaires.....	9
❖ Problématiques sociales	10
❖ Niveau d'études.....	11
III. Qualification des résultats des accompagnements usagers	12
❖ Typologie et taux de sorties.....	12
❖ Réussite aux validations	13
❖ Typologie des suivis de sorties.....	14
❖ Absentéisme	15
IV. Activités, actions, prestations des établissements.....	16
❖ Activité quantitative par service ESRP	16
DAMSPEO 74	23
Présentation.....	23
L'offre de service.....	24
I. Activité Usagers.....	25
❖ Personnes adressées sur le dispositif en 2020	25
❖ Personnes accompagnées sur le dispositif en 2020	26
II. Typologie des usagers DAMSPEO 74	27
❖ Origine géographique	27
❖ Age	28
❖ Répartition homme / femme.....	28
❖ Pathologies principales.....	29
❖ Pathologies secondaires.....	29
❖ Problématiques sociales	30
❖ Niveau d'études.....	30

III.	Activités, actions, prestations du DAMSPEO 74	31
❖	Les axes d'accompagnement.....	31
❖	Les réunions du DAMSPEO 74	35
IV.	Réseau et partenaires du DAMSPEO 74.....	36
❖	Le réseau du DAMSPEO 74	36
❖	Modalités de partenariat	37

L'autorisation de fonctionnement est délivrée par l'**A.R.S.** (Agence Régionale de Santé) et a été renouvelé le 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans pour une capacité d'accueil globale de 105 places.



L'activité

ESRP L'ENGLENNAZ

L'offre de formation

5 domaines d'activité



PRÉPARATOIRE
GÉNÉRALE



INDUSTRIE



BÂTIMENT



DISTRIBUTION
COMMERCE



TRANSPORT

PRÉPARATOIRE GÉNÉRALE

- **PG** : Remise à niveau – environ 4 mois

PÔLE INDUSTRIE

- **AFPI** : Agent de Fabrication de produits industriels – niveau 2 (*ancien niveau V bis*) – 23 semaines
- **ORUAO** : Opérateur Régleur en Usinage Assisté par Ordinateur – TP niveau 3 (*ancien niveau V*) – 57 semaines
- **ACMI** : Agent de Contrôle et de Métrologie Industrielle – TP niveau 3 (*ancien niveau V*) – 65 semaines
- **TOCQM** : Technicien en Organisation Contrôle-Qualité et Métrologie – CQPM catégorie C – 65 semaines

BÂTIMENT

- **OEBEV** : Ouvrier d'Entretien des Bâtiments et des Espaces Verts – niveau 2 (*ancien niveau V bis*) – 22 semaines
- **AEB** : Agent d'Entretien du Bâtiment – TP niveau 3 (*ancien niveau V*) – 45 semaines

DISTRIBUTION/COMMERCE

- **ATVSMS** : Agent Technicien Vendeur en Matériels de Sports – TP niveau 3 (*ancien niveau V*) – 45 semaines
- **CC** : Conseiller Commercial – TP niveau 4 (*ancien niveau IV*) – 45 semaines

TRANSPORT

- **ETRM** : Exploitant en Transports Routiers de Marchandises – TP niveau 4 (*ancien niveau IV*) – 45 semaines

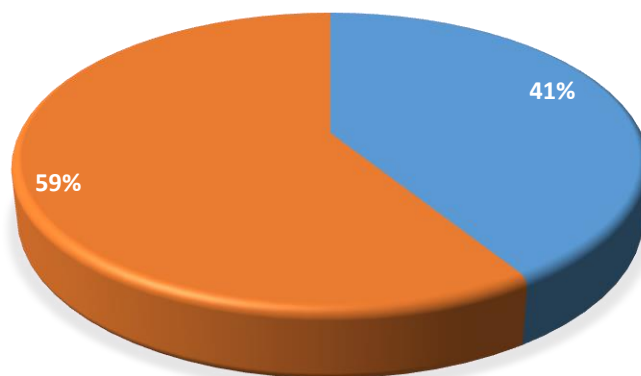
TP = Titre Professionnel

CQPM = Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

I. Activité usagers

❖ Candidatures

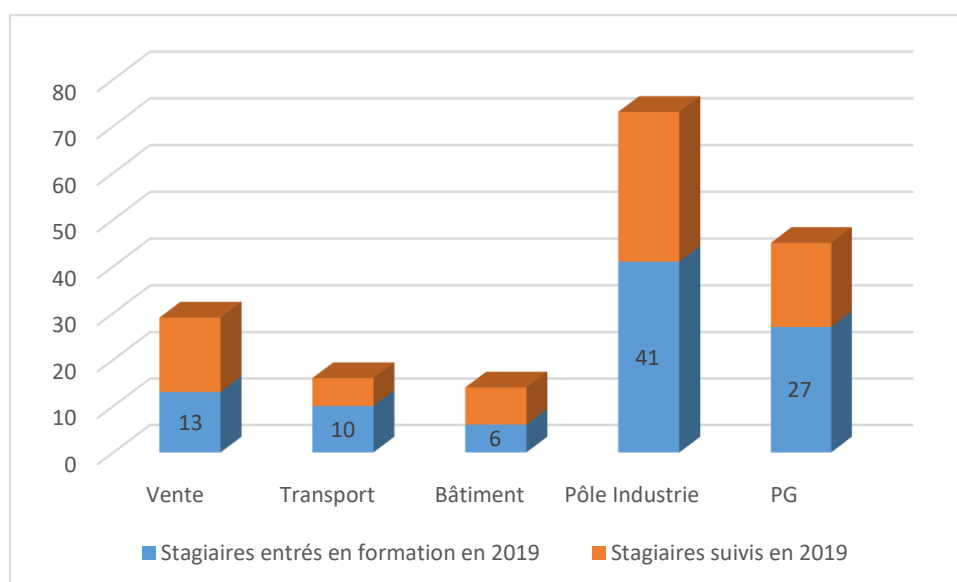
Au 31/12/2020 : 73 candidatures en attente (reçues avec ou sans notification d'orientation professionnelle).



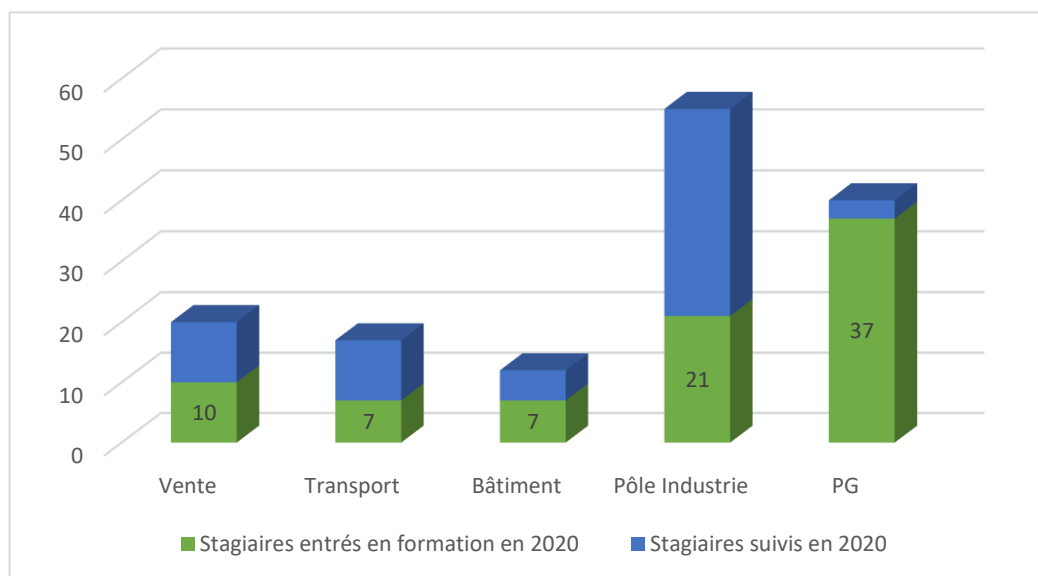
■ Candidatures ESRP reçues sans ORP ■ Candidatures ESRP reçues avec ORP

❖ Répartition des volumes de stagiaires entrés et suivis en 2019 et 2020

2019 : 97 entrées – 177 suivis

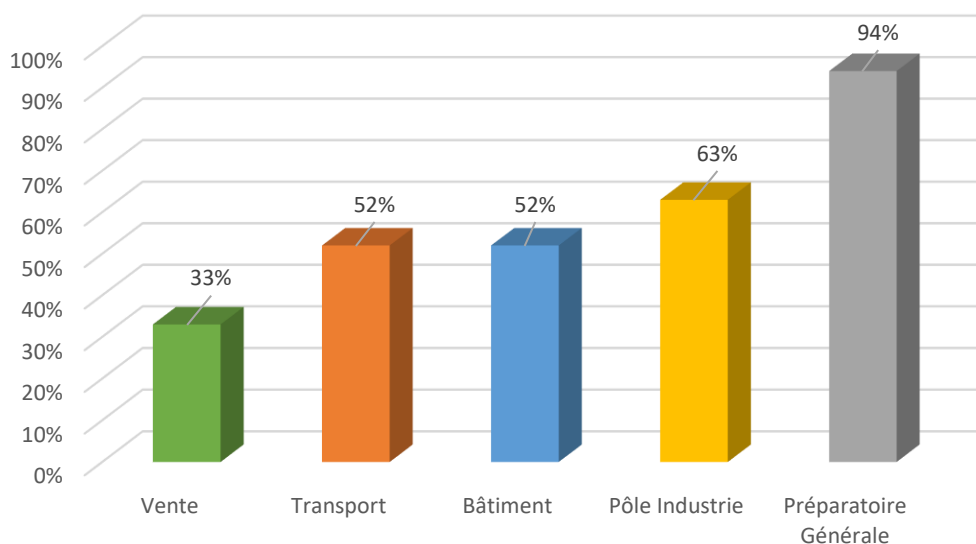


2020 : 82 entrées – 144 suivis



❖ Occupation par secteur

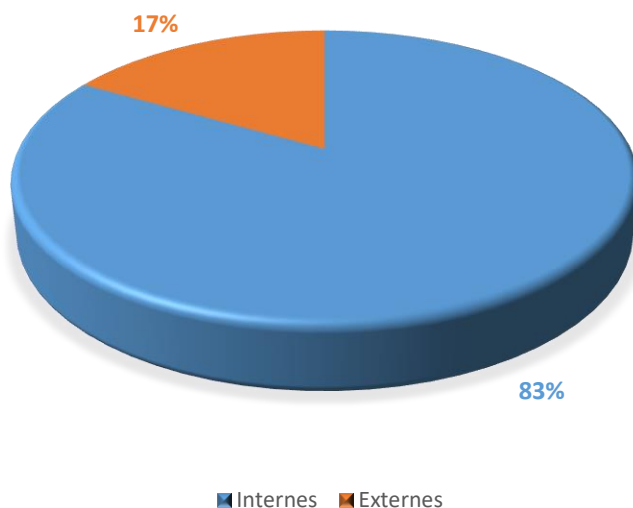
Occupation des formations sur l'année réparties par secteur d'activité
Le taux d'occupation sur l'année 2020 est de 59 %





❖ Hébergement

Parmi les 144 usagers accueillis au cours de l'année 2020, 120 ont été hébergés et 24 étaient externes.

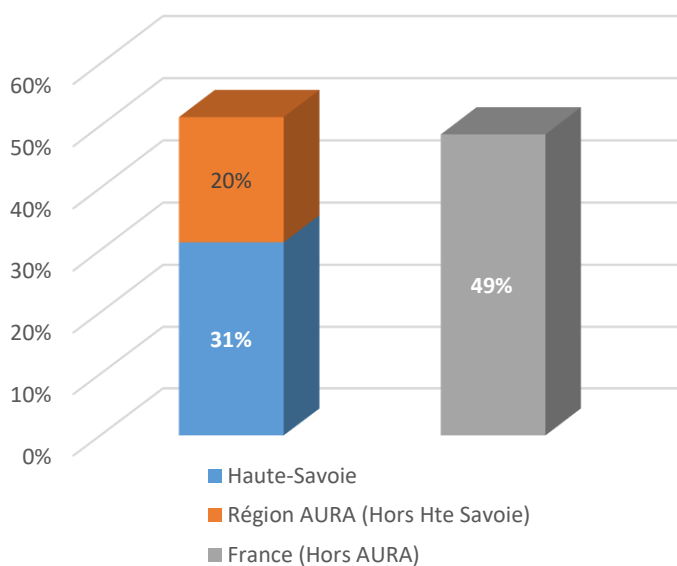


II. Typologie des usagers

En 2020, 144 usagers ont été accueillis au sein de l'établissement

❖ Origine géographique

74 usagers sont originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes soit 51 % dont 31 % du département de la Haute-Savoie.



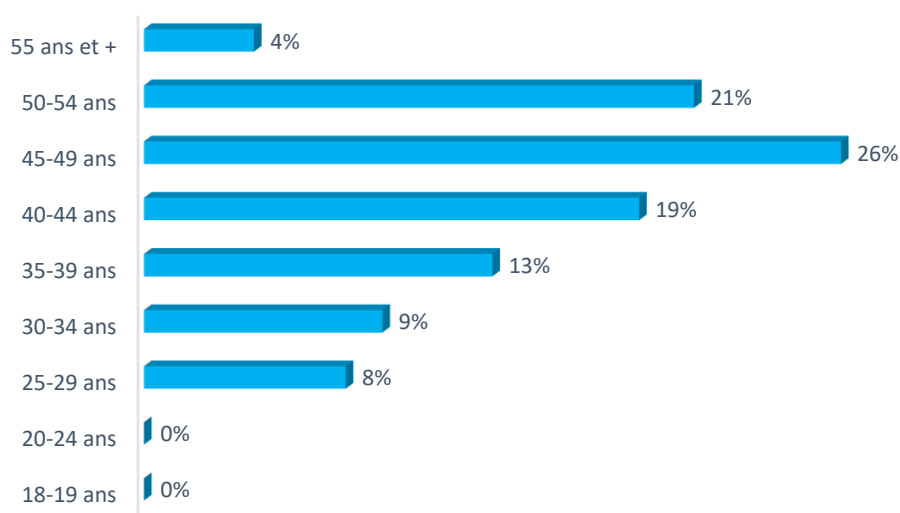


2CCAM : Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes	
Cluses	4 usagers
Magland	2 usagers
Scionzier	3 usagers
Thyez	3 usagers

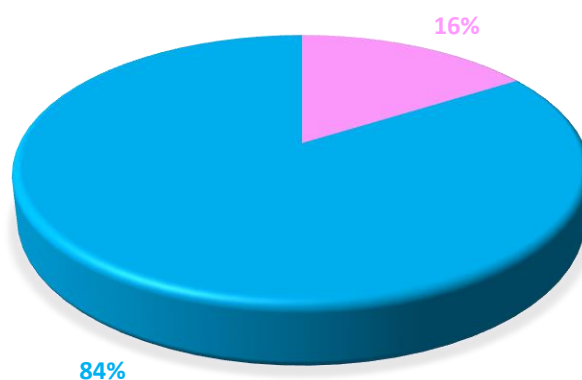
12 usagers sont domiciliés dans la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes.

❖ Age

Toutes sections confondues, l'âge moyen des usagers accueillis en 2020 est de 43 ans.



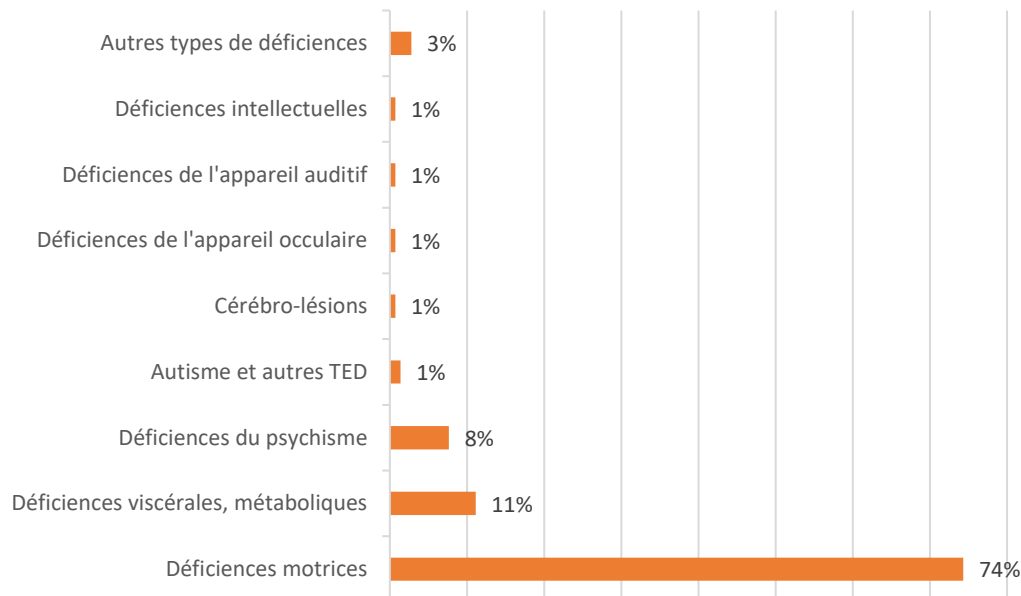
❖ Répartition homme / femme



■ Femmes ■ Hommes

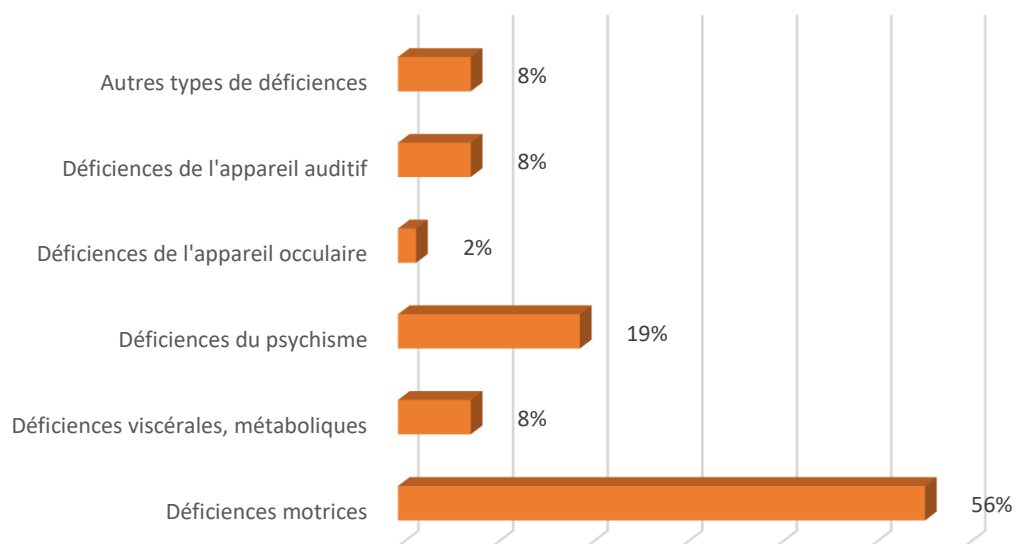
❖ Pathologies principales

Pathologie pour laquelle l'utilisateur est reconnu Travailleur Handicapé. Elle est considérée comme prépondérante lors de l'examen clinique et est donc identifiée comme « principale ».



❖ Pathologies secondaires

Il s'agit des pathologies et/ou symptômes associés. Parfois, ils peuvent être plus impactant sur la prise en charge de l'utilisateur que la pathologie principale, mais lors de la constitution du dossier ou dans la perception du patient, ils sont souvent sous-estimés voire méconnus.



En étudiant les statistiques des pathologies principales, nous constatons que la majorité des stagiaires accueillis, en 2020, est reconnue Travailleur Handicapé du fait de la présence :

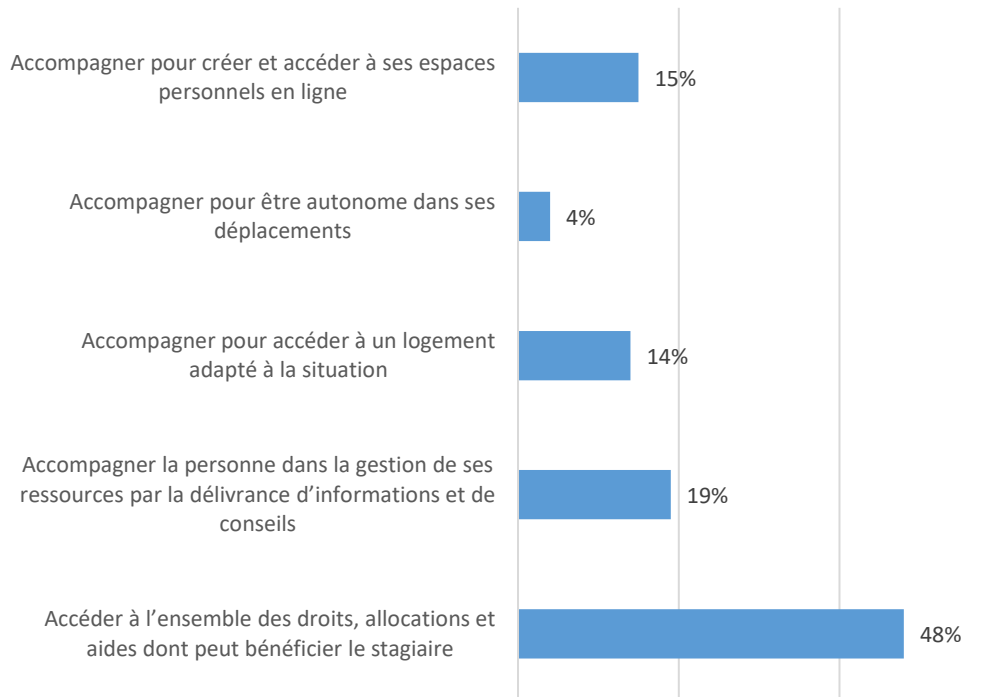
- d'un handicap moteur (74%)
- et/ou viscéral (11%)

La proportion des personnes reconnues à ce titre (TH) pour pathologie psychiatrique (8%) ou troubles du comportement, de l'attention ou des capacités cognitives et/ou intellectuelles (3% dont 2 autistes) est, en comparaison, très faible et reflète très mal la réalité du terrain.

En effet l'impact des maladies psychiques et des troubles du comportement, souvent en déficience associée (selon statistiques des pathologies secondaires et/ou associées : environ 19% des stagiaires) ou découverts secondairement, est beaucoup plus important et mérite d'être noté, même s'il n'apparaît pas de façon significative dans les graphiques de statistiques. De plus il est en constante augmentation depuis plusieurs années. Il est générateur de difficultés psycho-sociales, souvent un frein à la réussite du parcours et modifie la prise en charge.

❖ Problématiques sociales

Les prestations délivrées sont fonction des besoins des stagiaires :



Les difficultés sociales sont principalement dues au manque d'autonomie des usagers qui peut s'expliquer par une connaissance partielle des organismes ou un défaut de maîtrise des démarches en ligne.

Pour essayer de pallier ces difficultés **des ateliers collectifs** sont proposés :

- **Atelier « Information sociale collective » 2 heures – 5 ateliers en 2020, soit 33 stagiaires**

Dans le mois d'entrée, tous les stagiaires de chaque formation participent à cet atelier avec pour objectifs de connaître l'interlocuteur à solliciter en fonction de ses besoins et savoir rechercher l'information en fonction de sa demande.

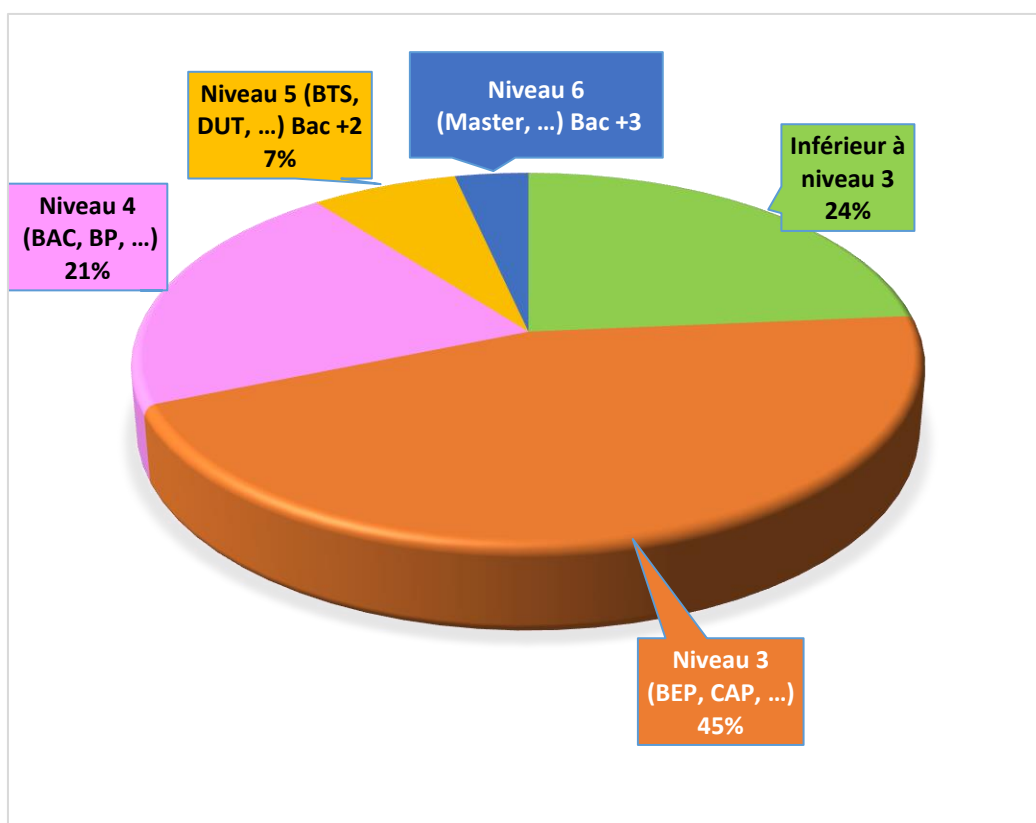
- Pour les stagiaires qui ont besoin d'approfondir certains points après cette information générale, ils peuvent s'inscrire sur un atelier proposé chaque semaine avec deux thèmes en alternance, puis d'autres thèmes à partir de mai 2020.

Malgré ce changement, les stagiaires s'inscrivent peu, C'est pourquoi, **en 2021, cet atelier devrait prendre fin.**

- **Espace Socio-pro**

Les stagiaires ont toujours la possibilité de se rendre à l'espace socio-pro, 2 jours par semaine de 12h45 à 13h30. Cet espace est équipé de 6 postes d'informatique, de la documentation professionnelle et des informations culturelles. Il permet aux stagiaires de faire des recherches et démarches en autonomie. **93 stagiaires ont été accueillis au cours de ces permanences.**

❖ **Niveau d'études**

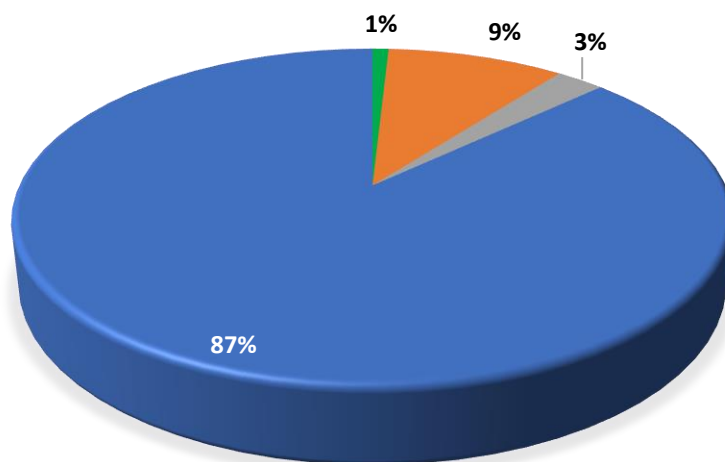


La grande majorité des usagers accueillis dans l'établissement ont un niveau d'étude équivalent ou inférieur au CAP-BEP (69%). Au regard de cet indicateur, la nécessité d'un parcours intégrant une étape de préparatoire générale prend ici tout son sens dans une visée de réadaptation professionnelle. En effet, afin de sécuriser l'entrée en parcours qualifiant, il est nécessaire d'activer et/ou de réactiver les savoirs de bases nécessaires, comprenant pour partie, des modules de remise à niveau mais également des activités de réhabilitations comportementales (savoirs-être, communication, coopération, ...).

III. Qualification des résultats des accompagnements usagers

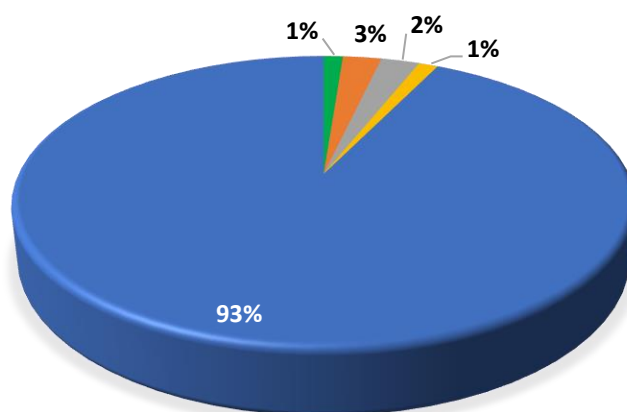
❖ Typologie et taux de sorties

115 stagiaires sont sortis de l'établissement en 2019 pour les motifs suivants :



- Sortie pour retour aux soins
- Exclusions, abandons, démissions avant la fin de formation
- Réorientation avant la fin de formation
- Fin de formation

83 stagiaires sont sortis de l'établissement en 2020 pour les motifs suivants :



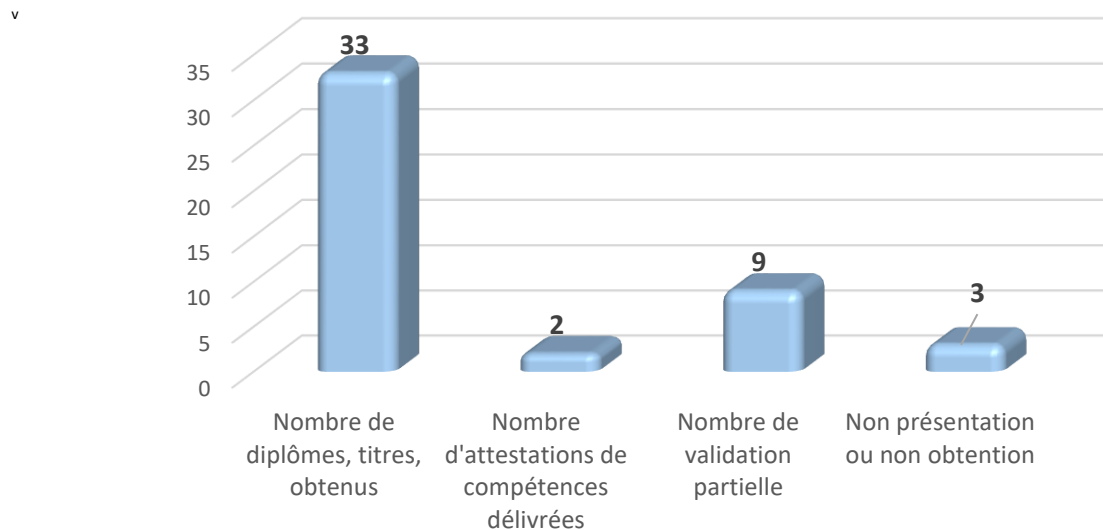
- Sortie pour retour aux soins
- Exclusions, abandons, démissions avant la fin de formation
- Réorientation avant la fin de formation
- Autres sorties non maitrisables
- Fin de formation

❖ Réussite aux validations

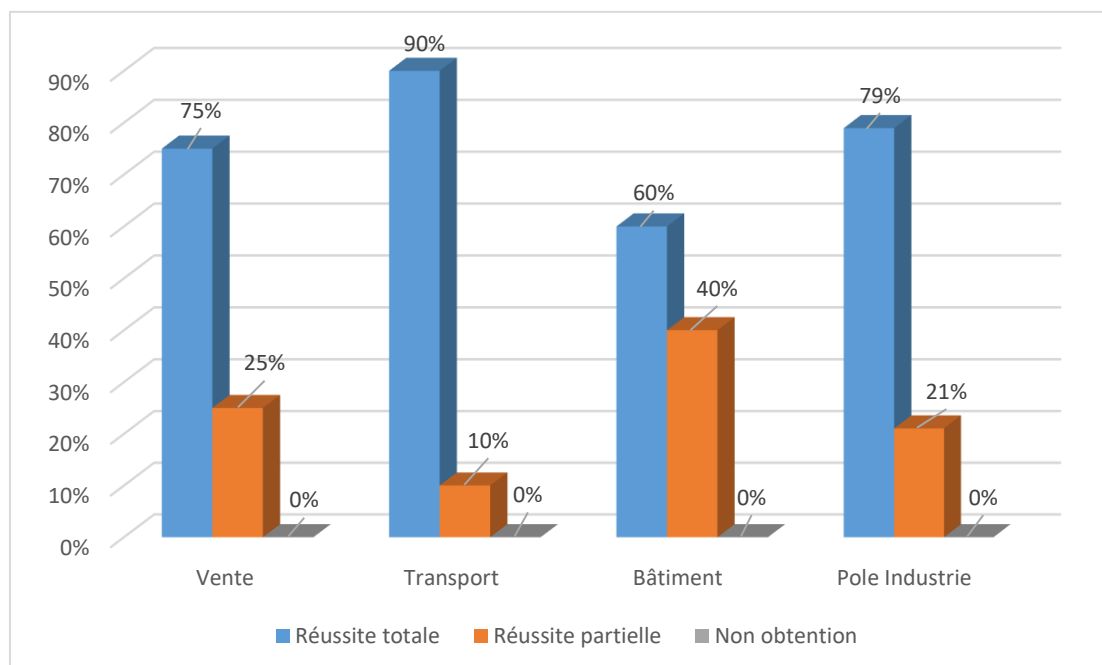
En 2020, 50 candidats se sont présentés à une session de validation d'un titre professionnel.

Le taux de réussite totale aux validations est de 66 %

Le taux de réussite partielle aux validations est de 18 %



Répartition par secteur d'activités :



❖ Typologie des suivis de sorties

Ces statistiques portent sur les usagers sortis de leur parcours de réadaptation professionnelle en 2019 et interrogés à la fin du 2ème semestre 2020, ce qui permet un aperçu des taux d'insertion avec un an de recul.

Formations	Effectif sorti en 2019	Situation connue		Emploi dans le métier		Emploi hors métier		Total emploi	Sans emploi		Evolution Taux d'insertion/2018	Rang d'insertion dans le métier
Bâtiment												
AEB	8	7	88%	4	57%	0	0%	57%	3	43%	↓	5
OEBEV	0	0	0	0	0%	0	0%	0%	0	0%	→	
Total	8	7	88%	4	57%	0	0%	57%	3	43%		
Industrie												
ACMI	18	15	83%	7	47%	2	13%	60%	6	40%	↑	4
AFPI	2	2	100%	0	0%	1	50%	50%	1	50%	↑	8
ORUCN	6	4	67%	1	25%	1	25%	50%	2	50%	↓	7
TOCQM	14	8	57%	4	50%	1	13%	63%	3	38%	↓	3
Total	40	29	73%	12	41%	5	17%	59%	12	41%		
Commerce-Distribution												
ATVSMS	9	7	78%	2	29%	2	29%	57%	3	43%	↓	6
COM	10	9	90%	6	67%	1	11%	78%	2	22%	↑	2
Total	19	16	84%	8	50%	3	19%	69%	5	31%		
Transport												
TETTM	6	6	100%	2	33%	3	50%	83%	1	17%	↑	1
TOTAL												
Total	73	58	79%	26	45%	11	19%	64%	21	36%	↘	

1 – Taux de retour

Le taux de réponse (à N+1) est de 79% pour les usagers sortis de formation en 2019. Ce taux plus faible que les années précédentes (96% pour l'année de référence précédente) permettent malgré tout d'obtenir des statistiques représentatives de la situation des anciens usagers.

2 – Taux d'emploi

Le taux de retour à l'emploi passe de 67% pour l'année précédente à 64% pour l'année 2019. Toutefois, il est important de pondérer ce résultat par rapport à la situation sanitaire qui a engendré un net recul de l'emploi en France.

Sur les 37 situations d'usagers connues, **51,5% (19 usagers) d'entre eux ont été embauchés avec un contrat CDI.** 24% (9 usagers) en CDD, 19% (7 usagers) en contrat intérim. Les 5,5% qui restent soit 2 usagers ont créé leurs entreprises.

Si le Bassin industriel reste le plus gros pourvoyeur d'emploi en termes de nombre, il est en net recul par rapport à l'année précédente en passant de 72% à 59% pour cette année.

Encore une fois, les raisons principales de cette baisse sont en lien direct avec la baisse d'activité due à la Covid 19. La baisse d'activité dans l'aéronautique et le manque de perspective ont mis un frein à l'embauche, avec comme principal objectif le maintien des emplois en place.

Sur les neuf premiers mois de l'année de 2020, on observe une baisse d'environ 26% sur les deux premiers trimestres du nombre d'annonces d'offre d'emploi généraliste et de près de 10% pour le troisième trimestre. Sur le secteur de l'industrie, ces chiffres varient entre 17% et 32% des baisses des offres d'emploi sur les trois premiers trimestres. (<https://statistiques.pole-emploi.org>)

3- Taux de chômage

Le taux de chômage des usagers sortis en 2019 (situations connues) est de 36%, cela fait une augmentation de 12 points par rapport à l'année précédente. Cette augmentation de ce taux est à relativiser avec les éléments expliqués ci-dessus.

Le taux de chômage au 3^e trimestre 2020

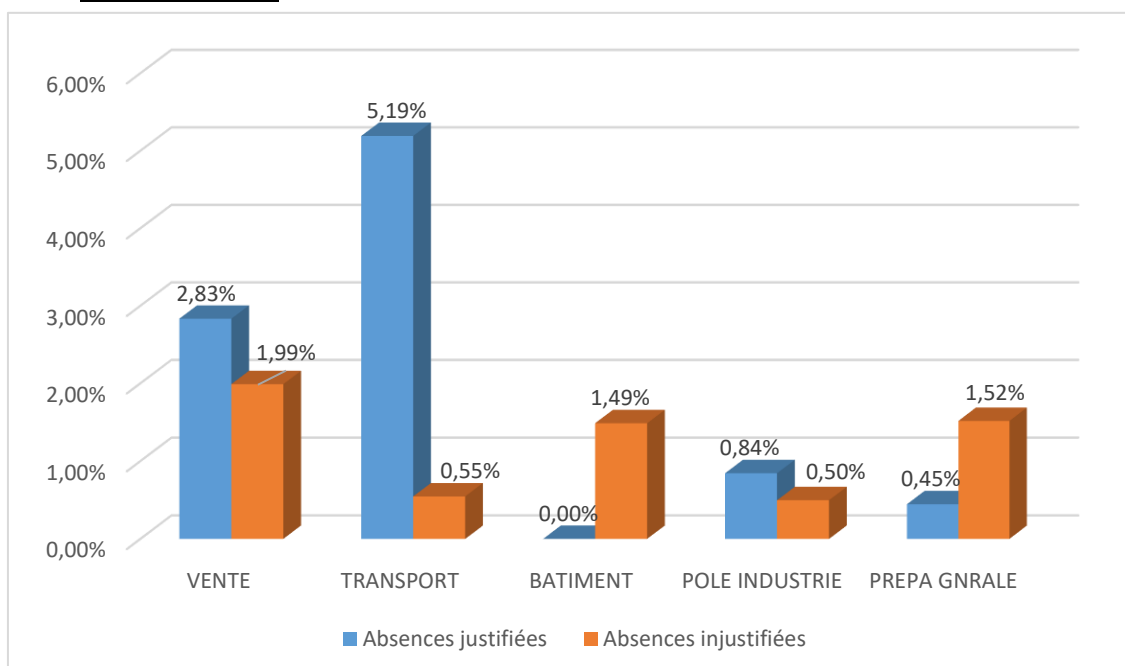
- En France : 9%
- En région Auvergne-Rhône-Alpes : 7.9%
- En Haute-Savoie : 7.4%

Source : INSEE

Les personnes en situation de handicap représentent 8.5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le taux de chômage est de 18%, soit toujours le double de celui de la population française.

C'est proche de 500 000 personnes en situation de handicap qui sont inscrites au chômage. 61% sont des chômeurs longue durée.

❖ Absentéisme



IV. Activités, actions, prestations des établissements

❖ Activité quantitative par service ESRP

➤ Service Médico-psycho-social

En 2020 l'activité du service Médico-Psycho-social a, bien entendu, été marquée par la situation sanitaire exceptionnelle et la crise liée à la COVID-19.

Lors du premier confinement du 17 mars au 2 juin 2020 ; l'établissement a été complètement fermé et le suivi a continué à être assuré par l'ensemble de l'équipe (Médecin, IDE, Psychologue et CESF) par téléphone.

Dès la réouverture en juin les consultations et /ou visites ont repris de façon normale dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.

Avec une vigilance accrue, concernant toutes les situations à risque et tous les éventuels épisodes infectieux et/ou manifestations cliniques, en faisant recours de façon systématiques au dépistage en cas de doute. Nous avons maintenu une prise en charge efficiente en présentielle.

Depuis début juin et la réouverture du centre, le rythme des RDV individuels, des réunions et des ateliers collectifs a repris normalement.

Les membres de l'équipe travaillent ensemble au suivi de tous les stagiaires et se rencontrent régulièrement en réunion de service ou lors des instances élargies en particulier réunion pluri-professionnelles ou de concertation.

Son rôle et son bon fonctionnement sont indispensables dans le processus d'accompagnement global et personnalisé des usagers, et peut-être encore plus en cette période d'incertitudes pendant leur parcours de réadaptation professionnelle. Cette prise en charge concourt à la réussite de la formation et à la réduction de la distance de retour à l'emploi.

➤ Service Médical

Pendant son parcours de réadaptation professionnelle chaque usager bénéficie d'un suivi médical bien structuré avec des visites dites obligatoires.

144 usagers ont fréquenté l'établissement en 2020, tous ont été vus de façon plus ou moins régulière et fréquente par le médecin.

- Une visite médicale dite « d'entrée » est organisée, de façon systématique et « obligatoire », dès la première semaine de formation. Elle permet de faire connaissance avec le patient et d'évaluer sa situation médicale et donc la nature de ses besoins en matière de santé, Lors de cette visite, et faisant suite à l'entretien et à l'examen médical, une Fiche d'Aptitude Physique et Sensorielle et de Tolérances est créée, ainsi qu'une Fiche Médicale de Consignes d'Urgence.
- Le médecin est disponible pour tous les usagers pendant toute la durée de leur séjour au centre, et est amené à revoir régulièrement, tous les stagiaires. Cela peut se faire de façon programmée, ou sur RDV soit à la demande du patient soit à la demande des professionnels (médecin, formateur, infirmière, psychologue etc. ...) Et il n'hésite pas à orienter vers des structures (partenaires ou pas) ou spécialistes extérieurs.

- environ 30% des usagers ont été vus, au moins 1 fois/mois
- 31% ont bénéficié d'un suivi ponctuel, plus espacé
- les 39% restant sont, quant à eux, « inscrits » dans la procédure d'accompagnement « dite systématique », rythmée par les évolutions de parcours et les rencontres pluri-professionnelles ou de concertations.

Des Fiches d'Action Personnalisée peuvent aussi être élaborées, même si, le plus souvent, elles sont réalisées secondairement, quand les besoins sont mieux identifiés. Dans tous les cas il s'agit de répondre, le plus efficacement possible, aux exigences de santé et de faciliter le parcours de réadaptation professionnelle de l'utilisateur. Elles permettent des adaptations de parcours et/ou des aménagements de postes (en particulier ergonomiques)

A noter que cette année pour les entrées en formation prévues pendant le confinement, mais reportées à cause de celui-ci ; les usagers ayant, malgré tout, débuté leur cursus de formation en Formation A Distance (FAD), ont bénéficié d'une visite d'entrée « téléphonique »

Cette consultation à distance a permis d'étayer les premiers contacts et poser les bases de la prise en charge qui a été, bien sûr, validée par une visite « en présentiel » dès l'arrivée de l'utilisateur dans l'établissement.

- Par ailleurs, un bilan ½ parcours, avec évaluation de la situation est réalisé pour tous les stagiaires en formation qualifiante et celui-ci est communiqué à la MDPH dont relève le patient
- Un bilan de fin parcours est fait au départ du patient, et si nécessaire des liens sont instaurés avec des professionnels extérieurs pour éviter des ruptures de soin et des courriers sont envoyés.
- Le rôle du médecin peut donc se définir en 3 « volets » :

- l'accompagnement des usagers : « face à face » avec le patient (consultations, suivi thérapeutique, évaluation médicale, ... et soins si nécessaire.

- l'accompagnement global : mélange de fonction hiérarchique, administrative et institutionnelle.

- le travail en équipe pluridisciplinaire (représentant environ 35 % du temps de présence) :

- ° 27 réunions pluri professionnelles, associant l'ensemble des professionnels du MPS, de la formation et la chargée d'insertion. Ces professionnels jalonnent le parcours des usagers pour permettre une prise en charge globale et une évaluation régulière de la situation de chacun.

- ° des réunions « pluri-pro individualisées » sont organisées pour évoquer la situation d'un stagiaire en particulier, qui ensuite est reçu.

- ° des réunions de concertations MPSI, en théorie, tous les 15 jours, le mardi matin, elles permettent à l'équipe de se concerter sur les situations de certains stagiaires qui interpellent et qui sollicitent, éventuellement, des aménagements personnalisés.

- ° des réunions de service MPS. Mensuelles, elles sont le lieu d'échange sur le fonctionnement du service et l'occasion de rencontrer des partenaires extérieurs.

- ° un point quotidien, environ ½ h, avec l'infirmière.

Ces deux derniers volets sont tout aussi importants que le « face à face avec le patient » puisqu'ils garantissent, entre autre, la pérennité du projet de soin, la tenue des dossiers et documents institutionnels, la cohésion et le travail des équipes.

Toutes ces activités se font dans le respect du secret médical et de l'usage des Bonnes Pratiques Professionnelles.

➤ Service infirmier

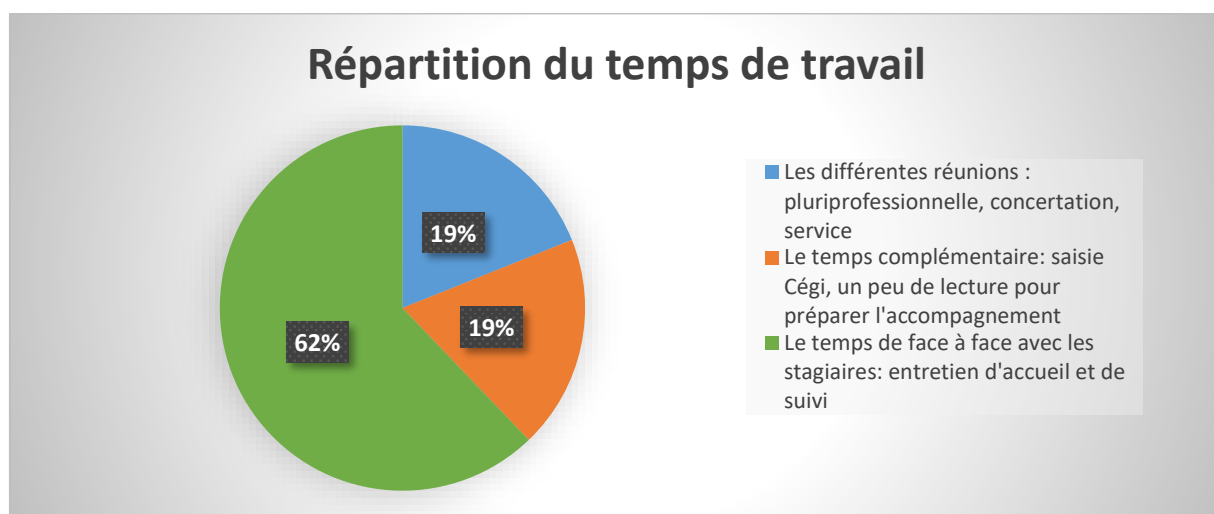
L'infirmière assure une présence journalière de huit heures à midi à l'infirmierie. Elle reçoit les usagers avec "et" "ou" sans rendez-vous, pour les maux du quotidien, les suivis personnalisés, les urgences, les absences, les visites en chambre, les appels téléphoniques, les séances de relaxation...

En effet depuis le mois de décembre de l'année 2019, les stagiaires bénéficient de séances de relaxation en groupe ou en individuel. Les stagiaires sont acteurs de leur parcours professionnel et acteurs de leur santé, ils sont libres de participer ou non aux séances de relaxations. En général les séances de relaxation durent quarante - cinq minutes, avec dans un premier temps "l'état des lieux", le choix de la musique, et l'axe de travail que le stagiaire souhaite aborder.

La séance de relaxation est mise en place dans le but de détendre le physique et faire place à une tranquillité reposante. Elle travaille aussi sur l'aspect des pensées pour s'évader et oublier le présent, afin d'atteindre une certaine sérénité intérieure. Ce n'est pas un accompagnement psychologique, c'est un tremplin pour aborder des événements douloureux, des sujets délicats du quotidien que le stagiaire travaille avec la psychologue du CRP.

➤ Service psychologique

Le psychologue au CRP L'Englennaz assure un temps de présence de 50% sur l'établissement. Son temps est réparti comme suit sur une semaine en termes d'heures (soit un total de 18h30).



Chaque stagiaire est reçu à son arrivée au CRP afin que la mission du psychologue lui soit présentée, mais également pour que l'utilisateur puisse expliquer son histoire de vie, son parcours de réadaptation avec la construction de son projet, ainsi que les difficultés auxquelles il peut être confronté. A l'issue de cette première rencontre, l'utilisateur a la possibilité de solliciter un accompagnement régulier en fonction de ses besoins.

Le psychologue clinicien en CRP a le rôle de prendre en compte la vie psychique du stagiaire en repérant les ressources et les freins de celui-ci durant son processus de réadaptation professionnelle.

Il repère les différents besoins en matière de fonctions mentales, psychiques et cognitives et participe au maintien des capacités fonctionnelles de l'utilisateur. Il répond de plus à des besoins d'accompagnement dans le domaine du soutien dans les apprentissages, de l'autonomie et des interactions sociales.

Le clinicien propose des entretiens de soutien psychologique et d'accompagnement aux stagiaires de la formation qui varient en termes de régularité en fonction des besoins de l'utilisateur (au cas par cas) et des préconisations des différents professionnels.

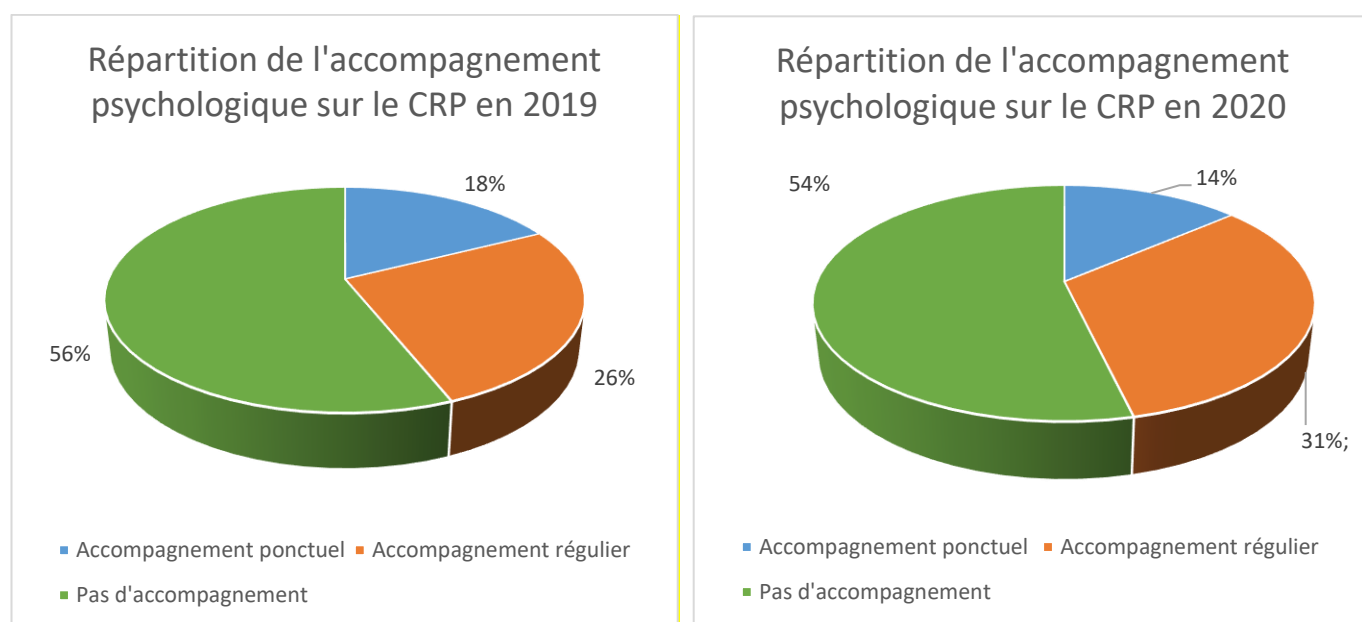
Il est acteur de l'analyse de la demande et à l'origine de l'élaboration d'une stratégie d'intervention. Il détermine notamment, à partir de la demande et dans le cadre de la stratégie d'intervention prévue, de son temps imparti, la réponse à apporter en terme de prise en charge psychologique :

- Soit en proposant un accompagnement psychologique adapté à chaque situation et du contexte de l'insertion professionnelle,
- Soit en échangeant avec les différents professionnels afin d'apporter un éclairage clinique sur une situation,
- Soit en orientant les personnes vers les partenaires du soin extérieur.

Le psychologue au CRP participe aux réunions de concertation, de service et pluri professionnelle. Avec la pluralité des regards croisés, il contribue à la réflexion autour des situations accueillies par l'établissement, il aide, avec ses outils cliniques et son référentiel, à l'élaboration des interventions ainsi qu'aux propositions d'action.

Pour l'année 2020, sur le nombre total de stagiaires reçus, 31% d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement psychologique régulier. En comparaison avec l'année 2019, nous pouvons observer une sensible augmentation des accompagnements réguliers passés de 26% à 31%) par rapport au nombre de stagiaires rencontrés. Le distanciel a pu avoir un impact sur l'accès à l'accompagnement psychologique malgré les appels car la relation en face à face s'en trouvait biaisée.

Comparaison de la répartition de l'accompagnement psychologique en 2020 par rapport à 2019



COVID-19

L'année 2020 aura été bouleversée par la survenue de la pandémie du COVID19. Lors de la première période de confinement total (de mars à mai) des appels téléphoniques ont été proposés à tous les stagiaires du CRP pour les accompagner à travers cette période difficile. Pour certains, les entretiens téléphoniques ont été très réguliers (hebdomadaires voire bi hebdomadaires). Toute l'équipe pluri-professionnelle du CRP s'est mobilisée. Les demandes d'accompagnement psychologique ont augmenté face à la situation sanitaire.

Effets psychologiques du confinement

Le confinement et le contexte actuel majorent les désordres anxieux et peuvent provoquer des symptômes tels que :

- Irritabilité ; Insomnie ; Difficulté de concentration ; Indécision ; Résignation

Les stressseurs du confinement

D'après certaines études, voici les stressseurs principaux du confinement :

- La peur de l'infection tant pour nous même que pour nos proches ;
- Le manque d'informations claires et fiables, associé au trop plein de désinformations peu documentées ;
- L'ennui ; La solitude ; L'incertitude...
-

Conclusion du service psychologique

La pandémie de COVID-19 a eu un impact dévastateur tout au long de l'année 2020. Dans l'urgence, le service psychologique a été beaucoup sollicité pendant les périodes difficiles. Les conséquences de la crise sanitaire se retrouvent dans le parcours des personnes accompagnées, encore plus fragilisées cette année.

➤ Service Social

Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) est présente à 50% au niveau du CRP L'ENGLENNAZ.

Au cours de son parcours de réadaptation professionnelle, chaque stagiaire bénéficie d'un minimum de deux entretiens avec la conseillère ESF :

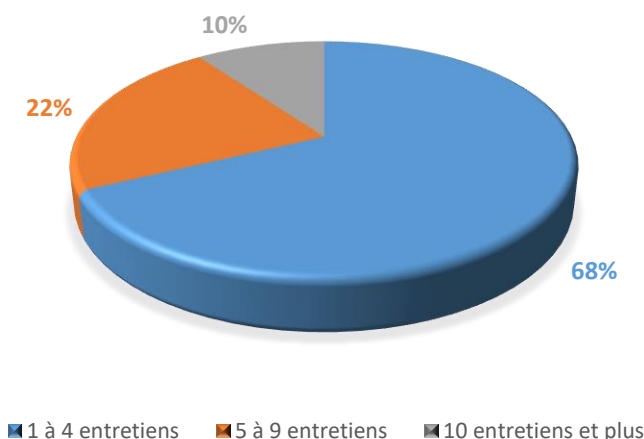
♦ Dans les 15 jours de l'entrée dans l'établissement, un entretien pour établir un diagnostic social de la situation. 72 entretiens ont été réalisés en 2020 (91 en 2019).

♦ A mi-parcours, un nouvel entretien pour faire un point sur la situation et prévoir d'éventuelles démarches pour la sortie. 17 entretiens ont été réalisés en 2020 (20 en 2019).

Puis, pendant leur parcours, certains stagiaires sollicitent la CESF en fonction de leurs problématiques.

En 2020, 94 stagiaires ont été accompagnés, soit 379 entretiens de suivi.

Du fait des conditions sanitaires, ces entretiens sont des entretiens physiques ou téléphoniques.



En 2020, poursuite du travail d'accompagnement pour permettre aux stagiaires de participer à des activités sociales et de loisirs. Du fait du contexte sanitaire, une adaptation a été nécessaire tout au long de cette année :

- **Intervention d'un éducateur sportif** une fois par semaine sur un temps hors formation. Les séances ont été interrompues du fait du confinement et des restrictions sanitaires ou le nombre de participants par séance a été réduit.

En 2020, 51 stagiaires ont participé à 16 séances, soit en moyenne 3 à 4 participants par séance. Depuis fin octobre, les séances sont suspendues.

- **Distribution d'une plaquette**, à l'entrée en formation informant sur ce qui existe à Cluses ou les environs pour faire du sport, se cultiver, se divertir...

- **Sortie avec un accompagnateur en montagne** le weekend sur une journée. **En 2020, 4 sorties ont été organisées :**

- En février, une sortie raquettes à neige (7 stagiaires)
- En juin, une randonnée avec la découverte des cascades (7 stagiaires)
- En septembre, une information sur les glaciers à Chamonix (9 stagiaires)
- Et en octobre, la découverte des tourbières (6 stagiaires).

En 2021, le projet sera de proposer une sortie chaque mois.

❖ ***Orientations vers des professionnels extérieurs :***

En 2020, les orientations vers des professionnels extérieurs et le partenariat ont été rendus compliqués par le contexte sanitaire

Malgré tout quand cela, s'est avéré nécessaire et possible les usagers ont été orientés vers des professionnels médicaux ou para –médicaux pour compléter et optimiser leur suivi :

- Médecins spécialistes : 28 consultations
(y compris examens complémentaires : radios, IRM, etc.)
- Bilan Neuropsychologique : 3 usagers
- Psychiatre : 4 usagers (suivi mensuel)
- CMP : 3 usagers (suivi mensuel)
- Thérapeute spécialisé : 4

❖ **Réflexions sur le fonctionnement du service Médico-Psycho-Social :**

L'ensemble des professionnels du secteur travaille en étroite relation avec les autres services du CRP, formations, hébergement, administratif ; cela est d'autant plus important, que du fait de la tension liée au contexte sanitaire de la nécessité de respecter les consignes et gestes barrières, des craintes légitimes face à leur avenir, les usagers ont besoin d'un encadrement cohérent et structuré.

Les liens avec les partenaires extérieurs sont aussi indispensables, à poursuivre ou à créer, même si 2020 ne les a pas favorisés.

- **Poursuite de notre partenariat avec le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)**, pour améliorer le suivi des problèmes (répercussions sur la santé des usagers, troubles du comportement et conséquences disciplinaires) directement liés aux addictions diverses, et la prise en charge des usagers concernés par cette problématique.
En 2020 Mme PERCEVEAU (membre du CSAPA départemental), n'a pas pu assurer toutes les rencontres initialement prévues, mais **le contrat est renouvelé pour 2021**.
- Maintien d'un lien avec le Centre Ressources pour personnes cérébro-lésées.
- Poursuite des liens avec le réseau RÉHPsy (qui va prendre en charge sur 2021 un de nos usagers, voire plus)

En 2020 la réalisation des différentes interventions de prévention du pôle médical n'a pas pu se faire correctement.

Le minimum a été maintenu

- Port des EPI
- Sensibilisation au stress. (IDE)
- Des séances /ateliers relaxation collectifs et/ou individuels (IDE)

Et bien sûr ; ont été rajoutées des interventions spécifiques en lien direct avec la gestion de la crise sanitaire. Assurées principalement par le médecin, elles ont pu parfois associer l'adjointe de direction :

- Rappel des consignes sanitaires (lavage des mains, port du masque chirurgical obligatoire, distanciation physique, nettoyage des surfaces et/ou instruments de travail)
- Education au bon port du masque
- Education au bon lavage des mains.

❖ **Projets élargis concernant le Médico-Psycho-Social :**

- Nécessité de travailler à la mise en place de grille permettant l'évaluation de la distance à l'emploi des usagers
- Nécessité de s'adapter au décret d'octobre 2020 portant sur les ESPR / ESPO
- Appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques
- Report sur 2021 de la mise en place d'ateliers du « travail de l'estime de soi »

DAMSPEO 74



Présentation

Le Dispositif d'Accompagnement Médico-Social et Professionnel vers et dans l'Emploi en Milieu Ordinaire de travail Haute-Savoie (**DAMSPEO 74**) permet d'accompagner les personnes reconnues travailleurs handicapés et de sécuriser leur insertion professionnelle. Ce dispositif propose un accompagnement personnalisé et régulier et couvre simultanément deux champs d'intervention : **le médico-social et le professionnel**. Toute personne majeure, résidant en Haute-Savoie et bénéficiant d'une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut intégrer ce dispositif. Cette personne doit avoir le projet d'intégrer le milieu ordinaire de travail et être obligatoirement orientée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). L'accompagnement s'inscrit dans la durée (environ 3 ans).

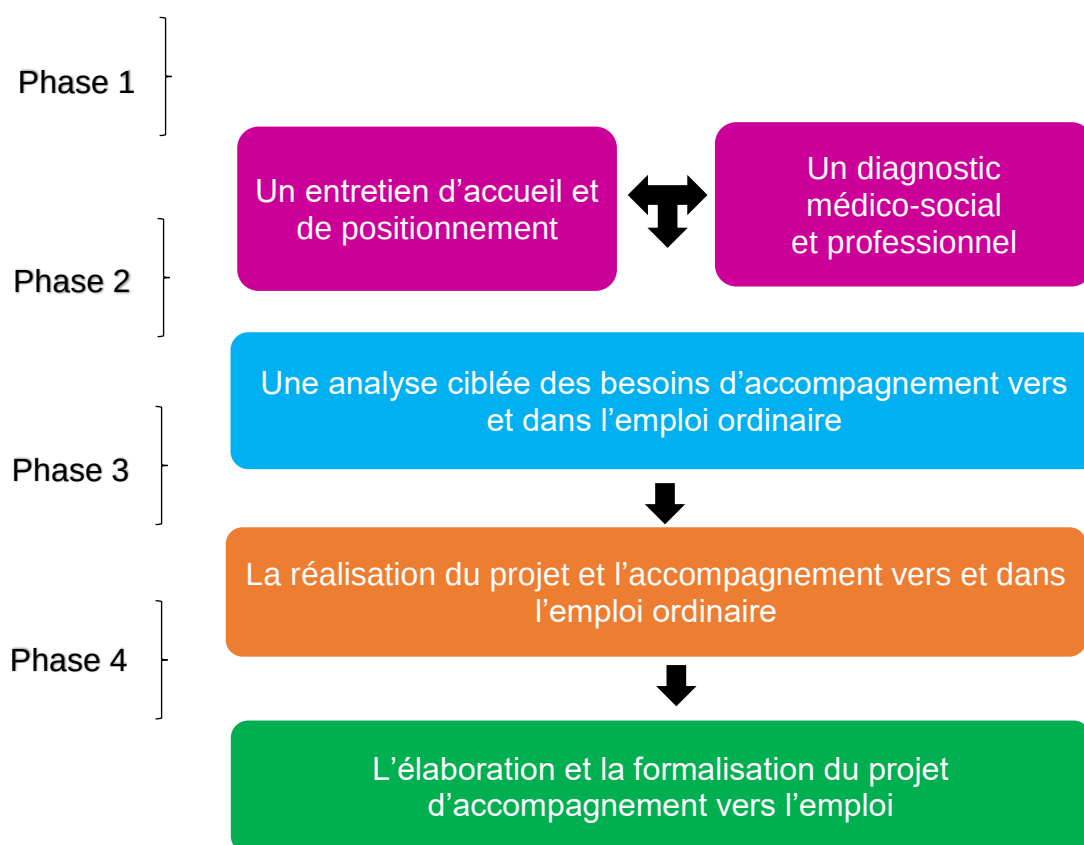
L'offre de service

Le DAMSPEO 74 accueille toute personne reconnue travailleur handicapé quel que soit la nature du handicap. Il permet un accompagnement (y compris sur l'extérieur) simultané au niveau médical, psychologique, social et professionnel, dimensionné en fonction des besoins et des capacités de la personne.

Le DAMSPEO 74 est intégré à l'ESRP L'ENGLENNAZ dont les ressources sont rapidement mobilisables (médecin, psychologue, infirmière, conseiller en économie sociale et familiale, chargé en insertion professionnelle...).

L'accompagnement s'appuie également sur les ressources disponibles sur notre territoire et prioritairement sur les dispositifs de droit commun mobilisables.

Concrètement, l'accompagnement personnalisé du DAMSPEO 74 s'articule autour de plusieurs phases :

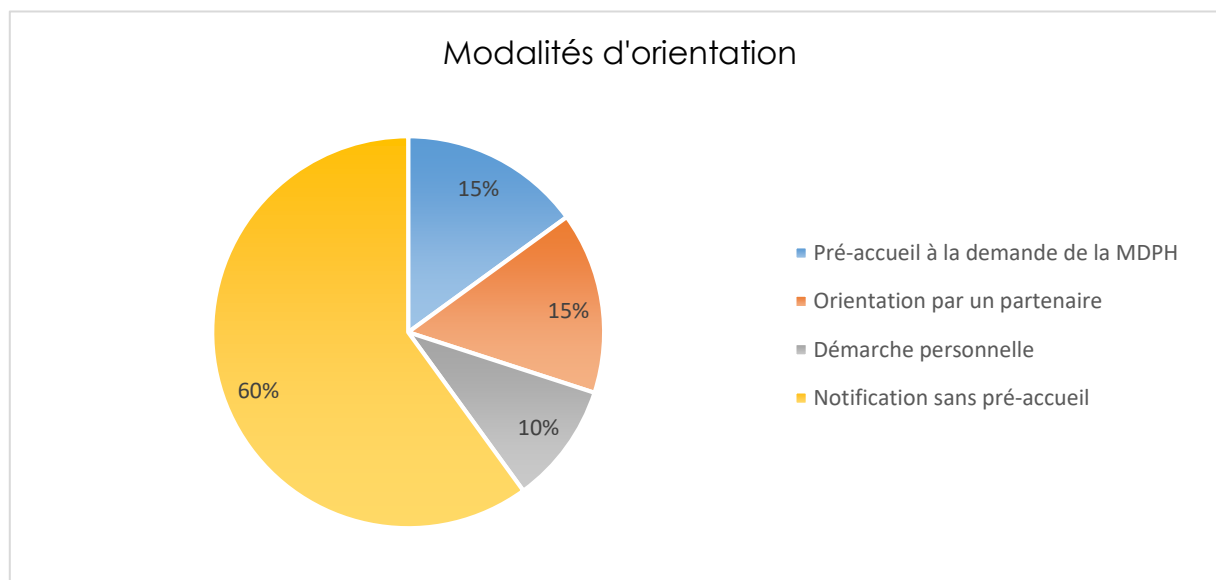


Durant la phase d'accompagnement vers et dans l'emploi, les bénéficiaires sont également accompagnés au-delà des rencontres et des entretiens individuels. Notamment lors de démarches à l'extérieur (relais avec les associations, les organismes de droit commun, les entreprises...) et si besoin lors de déplacements à domicile.

I. Activité Usagers

❖ Personnes adressées sur le dispositif en 2020

Au cours de l'année 2020, 20 personnes ont été adressées sur le dispositif :



- Pré-accueil à la demande du prescripteur

Les trois personnes adressées en pré-accueil par la MDPH ont été notifiées et sont entrées au DAMSPEO 74.

- Orientation par un partenaire

Deux des trois personnes adressées en pré-accueil par un partenaire ont été notifiées et sont entrées au DAMSPEO 74.

La troisième personne ne souhaitait finalement pas être accompagnée par le DAMSPEO 74.

Les partenaires qui ont adressé les personnes sur le dispositif sont l'ESRP de l'Englennaz et le CMP de St Julien en Genevois.

- Démarche personnelle

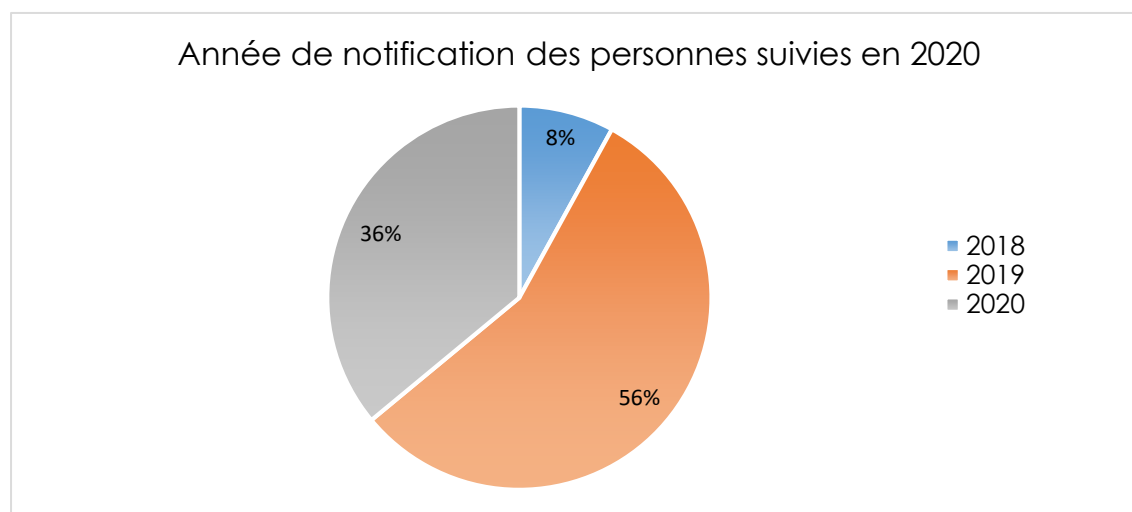
Deux personnes se sont orientées vers le DAMSPEO 74 de manière spontanée. L'une d'entre elle a été notifiée et a intégrée le DAMSPEO 74. La seconde s'est laissée un délai de réflexion supplémentaire.

- Notification sans pré-accueil

Douze personnes ont été notifiées vers le DAMSPEO 74 sans pré-accueil préalable. Cinq d'entre elles ont intégré le dispositif en 2020 et une en 2021. Les six autres personnes ne se sont pas manifestées et n'ont pas donné suite aux relances.

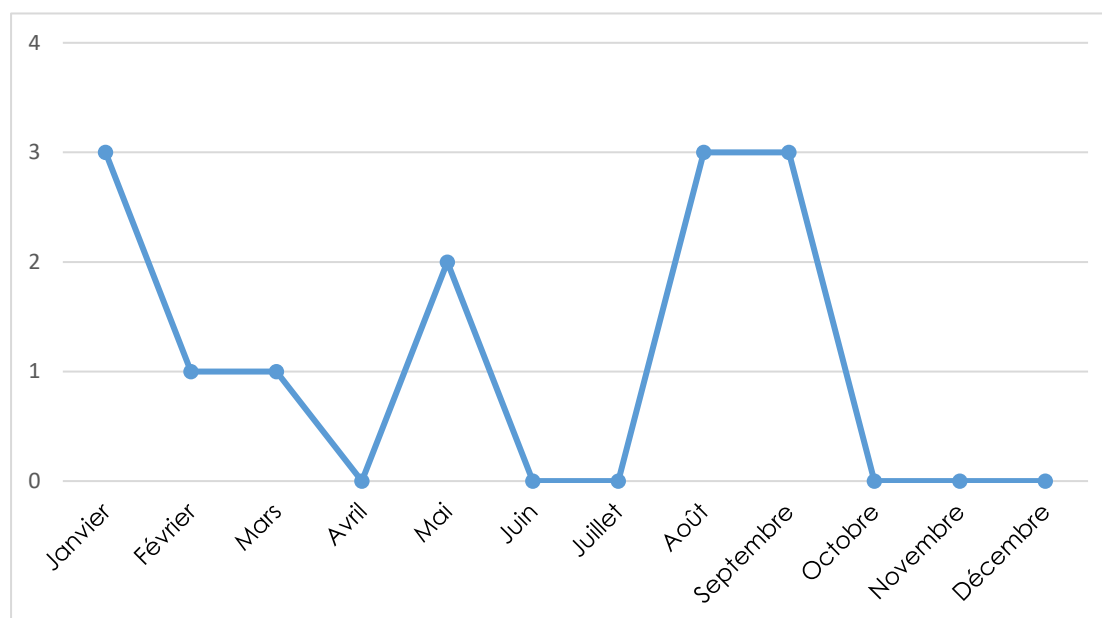
❖ Personnes accompagnées sur le dispositif en 2020

- La notification sur le dispositif



26 personnes ont été suivies sur le dispositif en 2020. Cela représente **86% d'augmentation** par rapport à 2019 (14 personnes suivies). Parmi ces accompagnements, 2 personnes ont été notifiées en 2018 et 15 en 2019 et 9 en 2020. Au total, 16 personnes ont été notifiées sur le DAMSPEO 74 en 2020. Ce chiffre est identique à l'année 2019.

- L'entrée sur le dispositif



En 2020, 13 personnes sont entrées sur le dispositif. On dénombre entre 0 et 3 entrées par mois. Si l'on s'en tient à la moyenne, 1 personne entre sur le dispositif chaque mois.

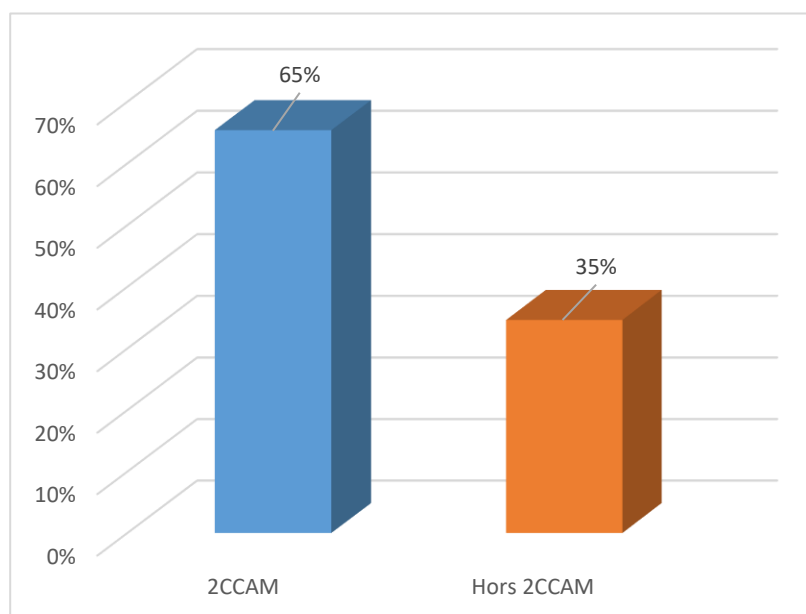
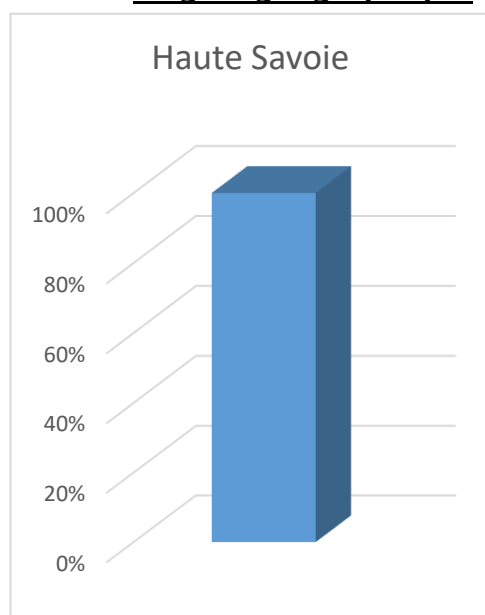
- La sortie du dispositif

En 2020, 5 bénéficiaires sont sortis du dispositif :

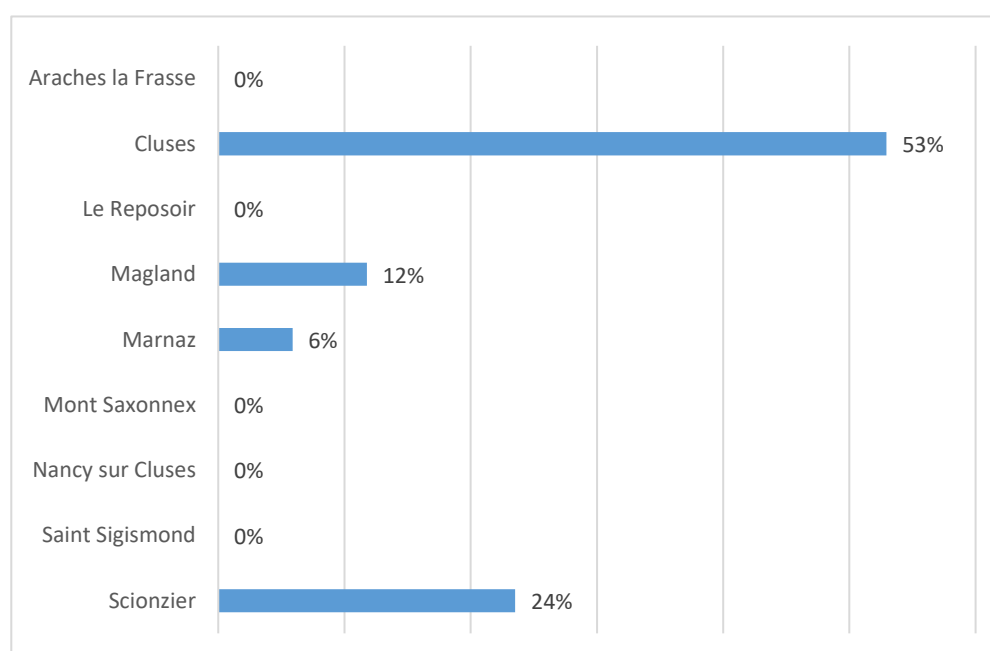
- 2 personnes ont déménagé
- 1 personne est entrée en formation
- 1 personne a été orientée vers le milieu protégé
- 1 personne a été orientée vers un dispositif d'emploi accompagné

II. Typologie des usagers DAMSPEO 74

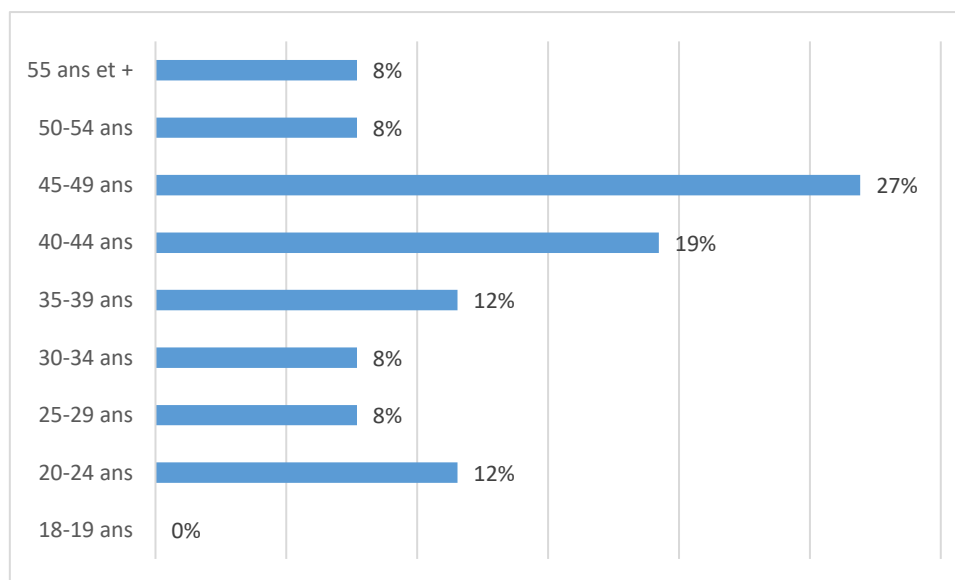
❖ Origine géographique



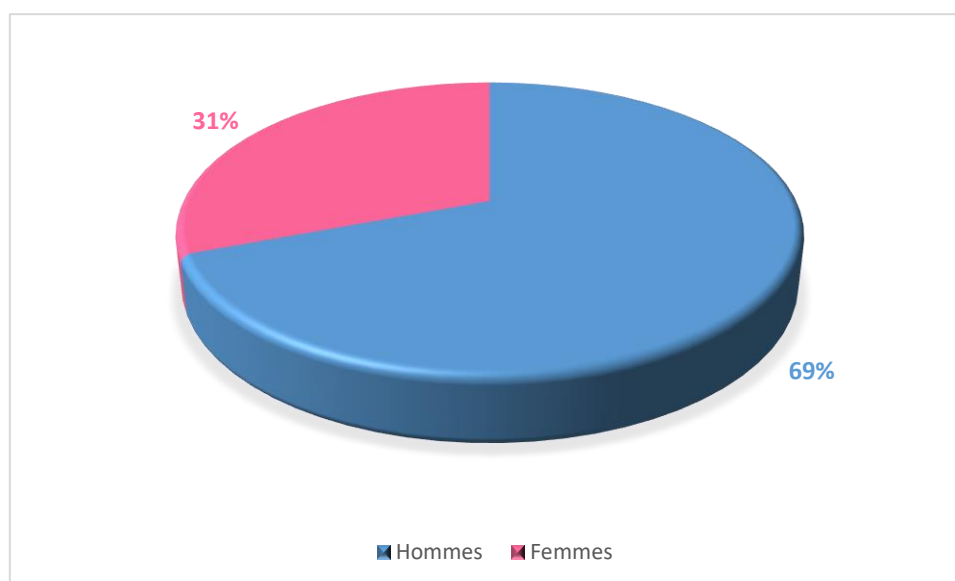
Tous les usagers du DAMSPEO 74 sont originaire du département de la Haute-Savoie.
65 % d'entre eux habitent sur la Communauté de Communes de Cluses Arve et Montagnes.



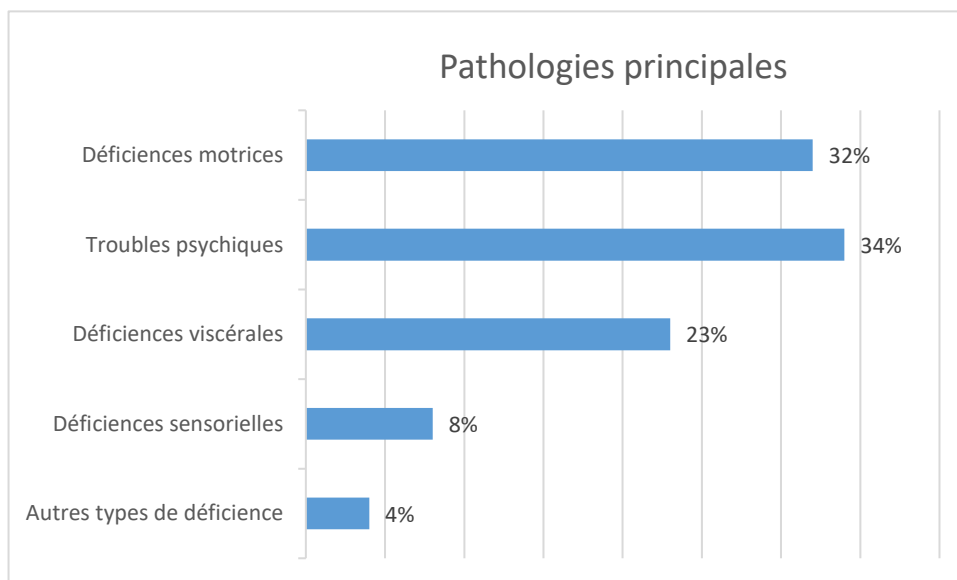
❖ Age



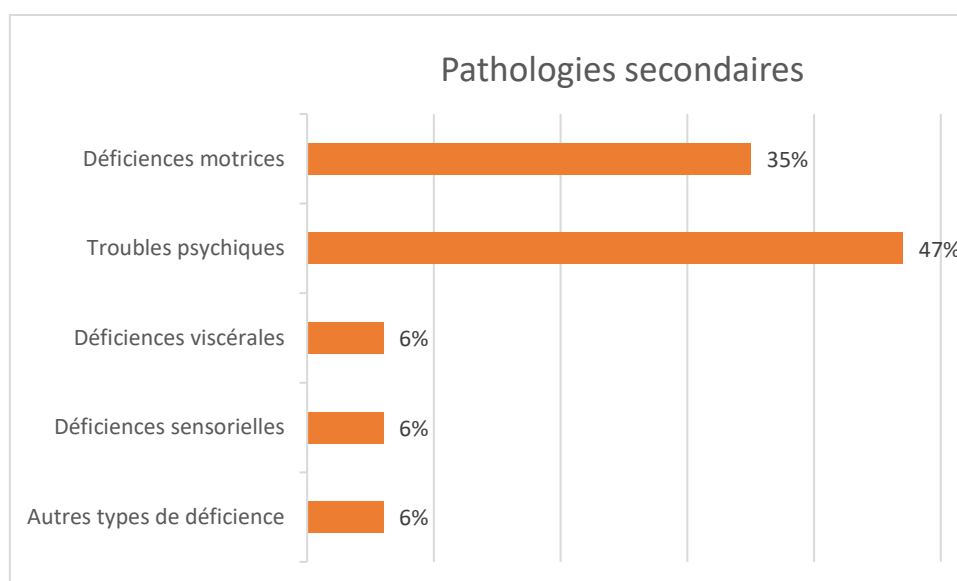
❖ Répartition homme / femme



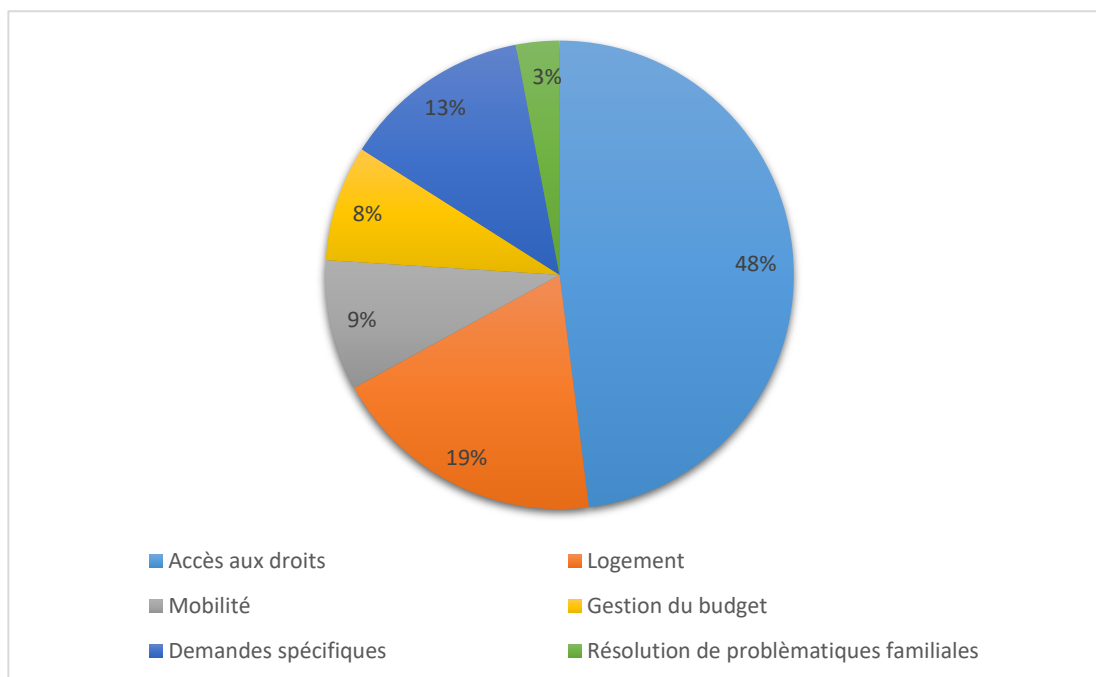
❖ Pathologies principales



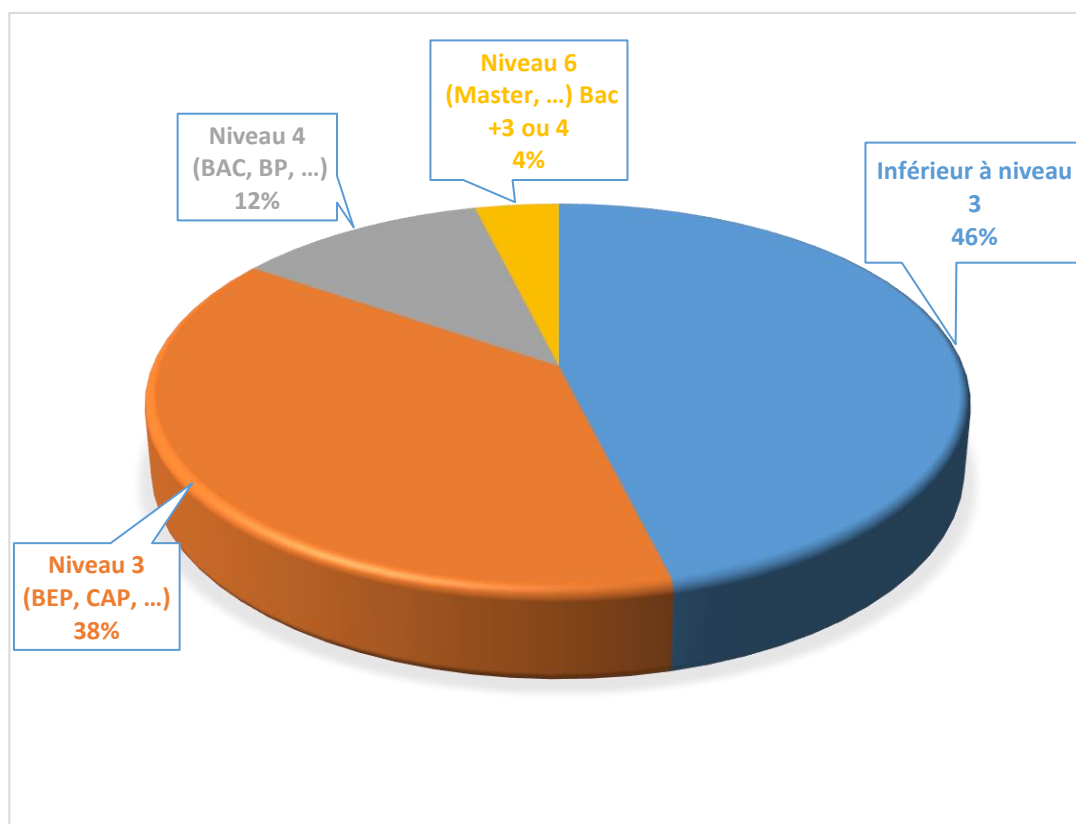
❖ Pathologies secondaires



❖ Problématiques sociales

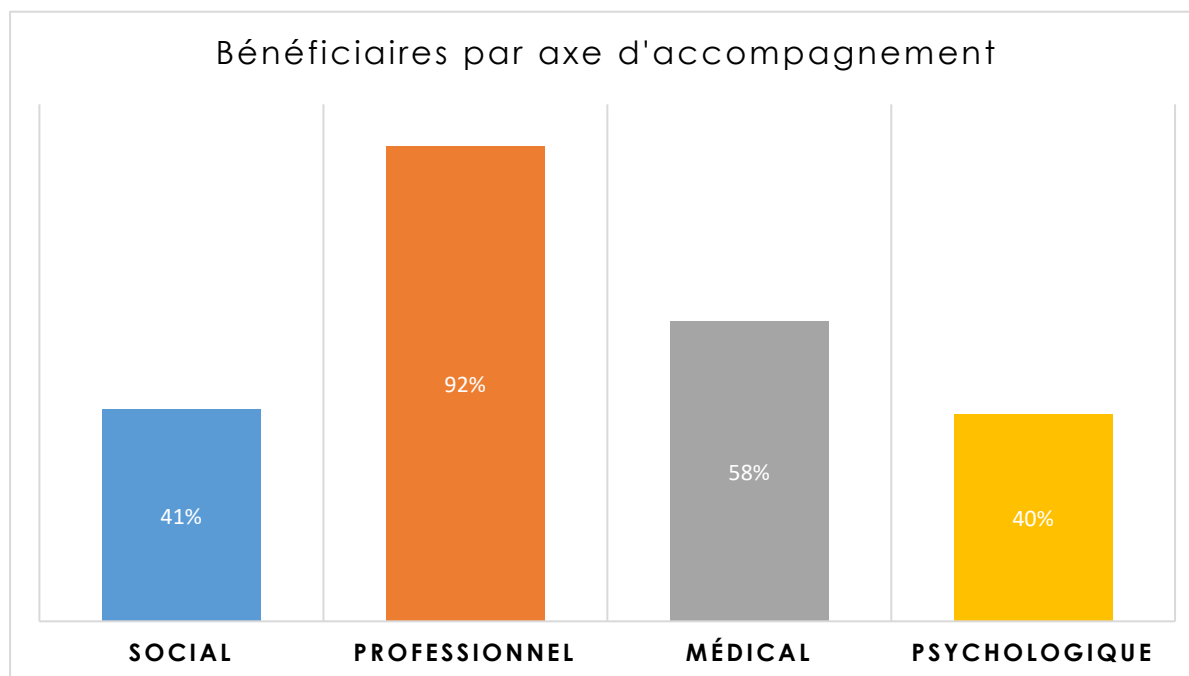


❖ Niveau d'études



III. Activités, actions, prestations du DAMSPEO 74

❖ Les axes d'accompagnement



24 des 26 personnes relevant du dispositif ont bénéficié d'un accompagnement sur le champ professionnel, combiné à d'autres axes d'accompagnement en fonction des besoins de chacun.

• L'accompagnement médical

Le rôle du médecin est important pour apporter à l'ensemble de l'équipe son expertise médicale et assurer le suivi de toutes les personnes entrant dans le dispositif.

En 2020, 26 personnes ont été reçues par le médecin.

Elles ont toutes bénéficié d'un bilan médical d'entrée. Ce bilan d'entrée correspond à une visite médicale assurée dès l'intégration dans le dispositif pour permettre une évaluation de la situation médicale et mettre en place si nécessaire un suivi régulier.

Ces visites d'entrée, sont aussi l'occasion de faire connaissance avec la personne et de poser les besoins et questionnements.

Il en découle l'élaboration de plusieurs fiches et un plan d'accompagnement :

- Fiche d'aptitude physique et sensorielle et fiche de tolérances
- Mise en place d'un rythme de consultations

En 2020,

- **7 bénéficiaires** ont eu un suivi mensuel
- **8 bénéficiaires** ont été vus tous les 3 mois
- **1 bénéficiaire** n'a été vue qu'une seule fois, du fait de son instabilité à s'investir dans le processus de suivi du dispositif, contact intermittent, aléatoire et difficile.
- **1 bénéficiaire** n'a jamais été vue.

En 2020, **58 %** des bénéficiaires du DAMSPEO 74 ont donc bénéficié d'un suivi médical régulier (mensuel ou trimestriel)

Pour les 8 autres bénéficiaires, il a été convenu lors de la visite d'entrée, qu'il n'y aurait pas de suivi médical régulier par le médecin du DAMSPEO compte-tenu d'un suivi existant en externe (CMP, médecins libéraux, Hôpital de jour) déjà fort conséquent et suffisant. Il est alors inutile de surcharger le planning de ces usagers, déjà pour la plus-part en difficultés dans la gestion de leur temps et quotidien. Dans ces cas-là, le médecin reste un soutien de l'équipe pluri-pro, en particulier via les réunions régulières de concertation. Il peut aussi être un lien vers l'extérieur et les partenaires médicaux. Et bien sûr il reste disponible pour recevoir ces mêmes usagers, l'accompagnement n'étant pas figé dans le temps.

- **L'accompagnement social**

Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) est présente sur le dispositif avec un temps de présence à 50%.

Tous les bénéficiaires qui entrent dans le dispositif DAMSPEO 74 sont reçus systématiquement par la CESF afin d'établir un bilan social de leur situation.

Ensuite, en fonction de leurs besoins, ils sont reçus toutes les semaines, tous les 15 jours ou à une autre fréquence en fonction des demandes.

Tous les bénéficiaires qui entrent dans le dispositif DAMSPEO sont reçus systématiquement par la CESF afin d'établir une évaluation sociale de leur situation.

Ensuite, en fonction de leurs besoins, ils sont reçus toutes les semaines, tous les 15 jours ou à une autre fréquence en fonction des demandes.

En 2020, 22 personnes (15 en 2019) ont été accompagnées, ce qui a représenté **139 entretiens (75 en 2019)**, ils ont bénéficié d'un suivi ponctuel ou plus régulier :

- **Un seul entretien** correspondant à l'entretien diagnostic, qui se fait à l'entrée dans le dispositif sans demande d'un accompagnement : 4 personnes, **soit 18.18% (40 % en 2019)**
- **2 à 4 entretiens** : 9 personnes, **soit 40.91 % (27 % en 2019)**
- **5 à 9 entretiens** : 2 personnes, **soit 9.09 % (20 % en 2019)**
- **Plus de 10 entretiens** : 7 personnes, **soit 31.82 % (13 % en 2019)**

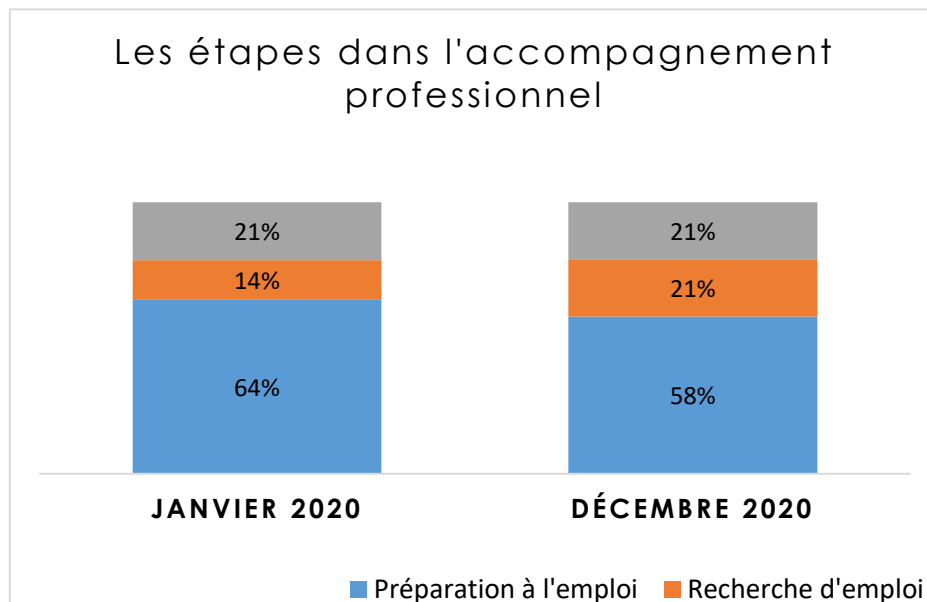
Pendant le confinement, les entretiens se sont poursuivis par téléphone.

L'accompagnement est personnalisé, il est déterminé en fonction du projet de chacun. En 2020, **41 %** des bénéficiaires du DAMSPEO 74 ont donc bénéficié d'un suivi régulier (à partir de 5 entretiens annuels).

- **L'accompagnement professionnel**

Le parcours d'accompagnement professionnel du DAMSPEO 74 comporte trois étapes :

- La préparation à l'emploi
- La recherche d'emploi
- Le suivi dans l'emploi



En 2019, 24 des 26 personnes relevant du DAMSPEO 74 ont bénéficié d'un accompagnement sur le champ professionnel. Cet accompagnement a représenté **465 entretiens individuels**.

En janvier 2020, le DAMSPEO 74 comptait **16 bénéficiaires**, 14 étaient accompagnés sur le champ professionnel. Parmi ces 14 bénéficiaires :

- **9 personnes** étaient en phase de préparation à l'emploi, **soit 64%** (100% en janvier 2019). Parmi ces 9 bénéficiaires, 1 était en formation en ESRP et 1 hospitalisé.
- **2 personnes** étaient en recherche d'emploi, **soit 14 %** (0% en janvier 2019)
- **3 personnes** étaient en emploi, **soit 21%** (0% en janvier 2019)

En décembre 2020, le DAMSPEO 74 comptait 21 bénéficiaires, 19 étaient accompagnés sur le champ professionnel. Parmi ces **19 bénéficiaires** :

- **11 personnes** étaient en phase de préparation à l'emploi, **soit 58%** (61% en décembre 2019). Parmi ces 11 bénéficiaires, 1 était en formation en ESRP, 2 étaient en attente d'entrée en ESRP.
- **4 personnes** étaient en recherche d'emploi, **soit 21%** (8% en décembre 2019)
- **4 personnes** étaient en emploi, **soit 21%** (31% en décembre 2019)

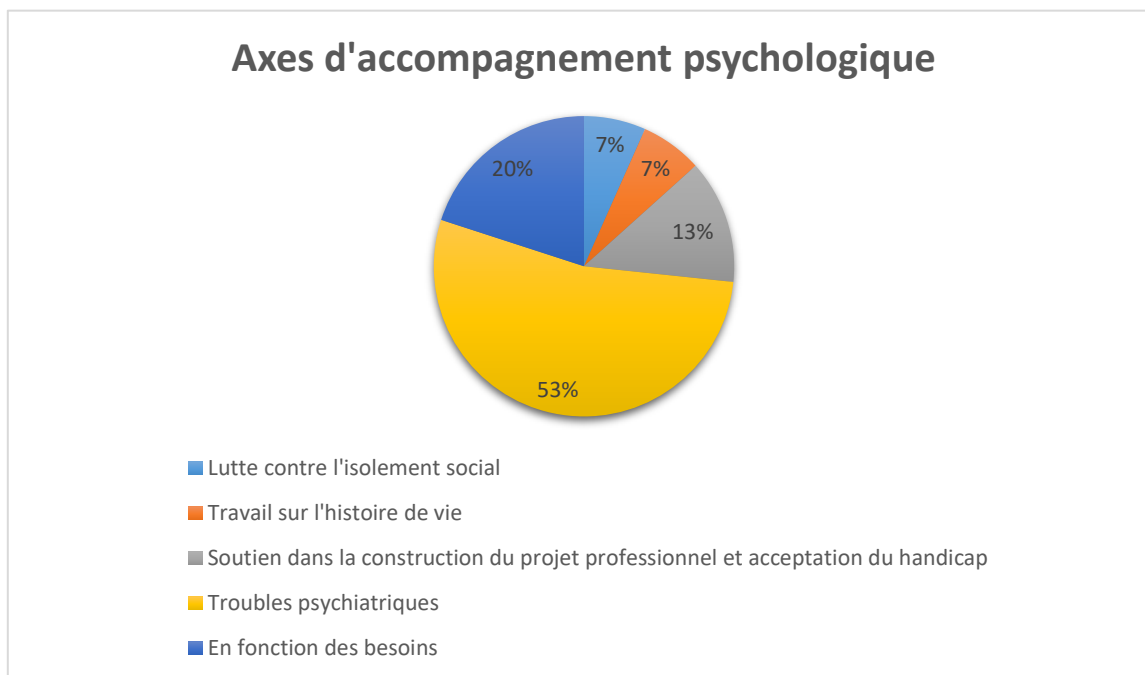
- **L'accompagnement psychologique**

Un accompagnement psychologique est proposé à tous les bénéficiaires du DAMSPEO 74 lors du bilan d'entrée. Ensuite, le suivi se met en place suivant leurs besoins.

En 2020, **16 personnes** (10 en 2019) ont été accompagnées psychologiquement, parmi celles-ci :

- **6 personnes** ont bénéficié d'un suivi ponctuel (moins de 3 entretiens), **soit 38% (20% en 2019)**
- **5 personnes** ont bénéficié d'un suivi mensuel, **soit 31% (60 % en 2019)**
- **4 personnes** ont bénéficié d'un suivi bimensuel, **soit 25% (10% en 2019)**
- **1 personne** a bénéficié d'un suivi hebdomadaire, **soit 6% (10% en 2019)**
- (Environ une dizaine de rendez-vous non honorés)

En 2020, **40%** des bénéficiaires du DAMSPEO 74 ont donc bénéficié d'un suivi psychologique régulier (mensuel, bimensuel et hebdomadaire). Les axes d'accompagnement étaient les suivants :



D'autres axes secondaires, traités plus ponctuellement, s'ajoutent à ces axes principaux, notamment la gestion du stress, la gestion des émotions, la confiance, l'estime de soi, la COVID19...

A noter que de plus en plus de personnes souffrant de pathologies psychiatriques sont présentes sur le dispositif.

• **L'accompagnement en période de confinement**

L'année 2020 aura été bouleversée par la survenue de la pandémie du COVID19. Lors de la première période de confinement total (de mars à mai) des appels téléphoniques ont été proposés à tous les bénéficiaires du DAMSPEO pour les accompagner à travers cette période difficile. Pour certains, les entretiens téléphoniques ont été très réguliers (hebdomadaires voire bi hebdomadaires). Toute l'équipe pluri-professionnelle du DAMSPEO s'est mobilisée. Les demandes d'accompagnement psychologique ont augmenté (+ 5 personnes) face à la situation sanitaire.

Lors de la seconde période de confinement (d'octobre à décembre) : les rendez-vous ont pu être maintenus en présentiel à raison d'un rendez-vous par semaine par usager. Une fois encore, les rendez-vous étaient fixés suivant les besoins des personnes.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact dévastateur tout au long de l'année 2020. Dans l'urgence, le service psychologique a été beaucoup sollicité pendant les périodes difficiles. Les conséquences de la crise sanitaire se retrouvent dans le parcours des personnes accompagnées, encore plus fragilisées cette année.

❖ **Les réunions du DAMSPEO 74**

Afin d'organiser le fonctionnement du service et de coordonner l'accompagnement des usagers, trois réunions sont organisées de manière mensuelles. Ces réunions réunissent tous les professionnels du service qui œuvrent dans l'accompagnement des bénéficiaires (conseillère en économie sociale et familiale, coordinatrice, infirmière, médecin et psychologue).

- **Les réunions de service**

Les réunions de service ont pour objectif d'organiser le fonctionnement du DAMSPEO 74.

- **Les réunions d'admission**

Les réunions d'admission permettent d'effectuer un état des lieux des entrées et des sorties du mois.

- **Les réunions structurelles**

Les réunions structurelles (ou de suivi) ont pour objectif le partage des informations nécessaires à l'accompagnement des usagers ainsi qu'une concertation pour certains cas complexes.

Ces réunions permettent de structurer une aide plurielle et complète, bien qu'individualisée, à chacun.

D'un point de vue médical, tout est fait pour favoriser le retour à l'emploi en milieu ordinaire du bénéficiaire dans des conditions compatibles avec ses problèmes de santé. La prise en charge et le suivi médical sont, en ce sens, fondamentaux et indispensables.

IV. Réseau et partenaires du DAMSPEO 74

❖ Le réseau du DAMSPEO 74

Handicap psychique (+16 ans)	• Association Messidor • Dispositif Horyzon - Epanou • REHPSY • CMP St Julien en Genevois • CMP de Cluses • Centre de réhabilitation psychosociale des Glières
Tout handicap (adulte)	• SAVS Oxygène • SAVS Nous aussi - Cluses • SAMSAH Vallée d'Arve - Cluses • ADTP • MDPH • ARAMAV
Tout handicap (adolescence)	• Association Championnet - Sallanches • IME Nous aussi - Cluses
Jeunesse	• Maison des adolescents 74 - Vétraz-Monthoux • Education nationale 74 • Mission locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc
Social	• Pôles Médico Sociaux Vallée de l'Arve Mont Blanc
Emploi et formation	• CAP Emploi 74 • CRDV Clermont-Ferrand • CRP de Mulhouse • Pôle Emploi 74 • Maison de l'emploi - Bonneville • MIFE 74 • Collectif France Emploi Accompagné • Club entreprise handicap • MEDEF • ADRH • EPI recrutement
Autres	• Fond de dotation Bontaz

Au cours de l'année 2020, des acteurs sociaux, médico-sociaux ou œuvrant dans le champ de l'emploi et de l'insertion ont été rencontrés et/ou renseignés sur le dispositif. Il s'agissait de leur apporter une présentation détaillée du DAMSPEO 74 et d'envisager des modalités de partenariat.

❖ **Modalités de partenariat**

Les modalités de partenariat sont multiples :

- La **prescription sur le dispositif** (MDPH),
- Un **partenariat sur certaines actions** de suivi et/ou **l'orientation de bénéficiaires** (CAP EMPLOI, Pôle Emploi, CMP de St Julien en Genevois, CMP de Cluses, Mission Locale Faucigny Mont Blanc, Pôles Médico-Sociaux Vallée de l'Arve Mont Blanc, Pôle Emploi 74, CAP Emploi 74, SAVS Nous Aussi, SAMSAH Vallée d'Arve, Maison des adolescents 74, CRP Mulhouse, MEDEF, hôpital de jour de Sallanches, ARAMAV).
- La **participation à des rencontres ultérieures**, tels que des séminaires, comités techniques, comités de partenaires (l'Education Nationale, l'Association Messidor, le REHPSY, la Maison de l'Emploi, le Collectif France Emploi Accompagné, le MEDEF).